Citoyenneté et Immigration Canada | Citizenship and Immigration Canada

RAPPORT ANNUEL SUR L'APPLICATION DE LA

LOI SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN

2009 2010

PROMOUVOIR L'INTÉGRATION

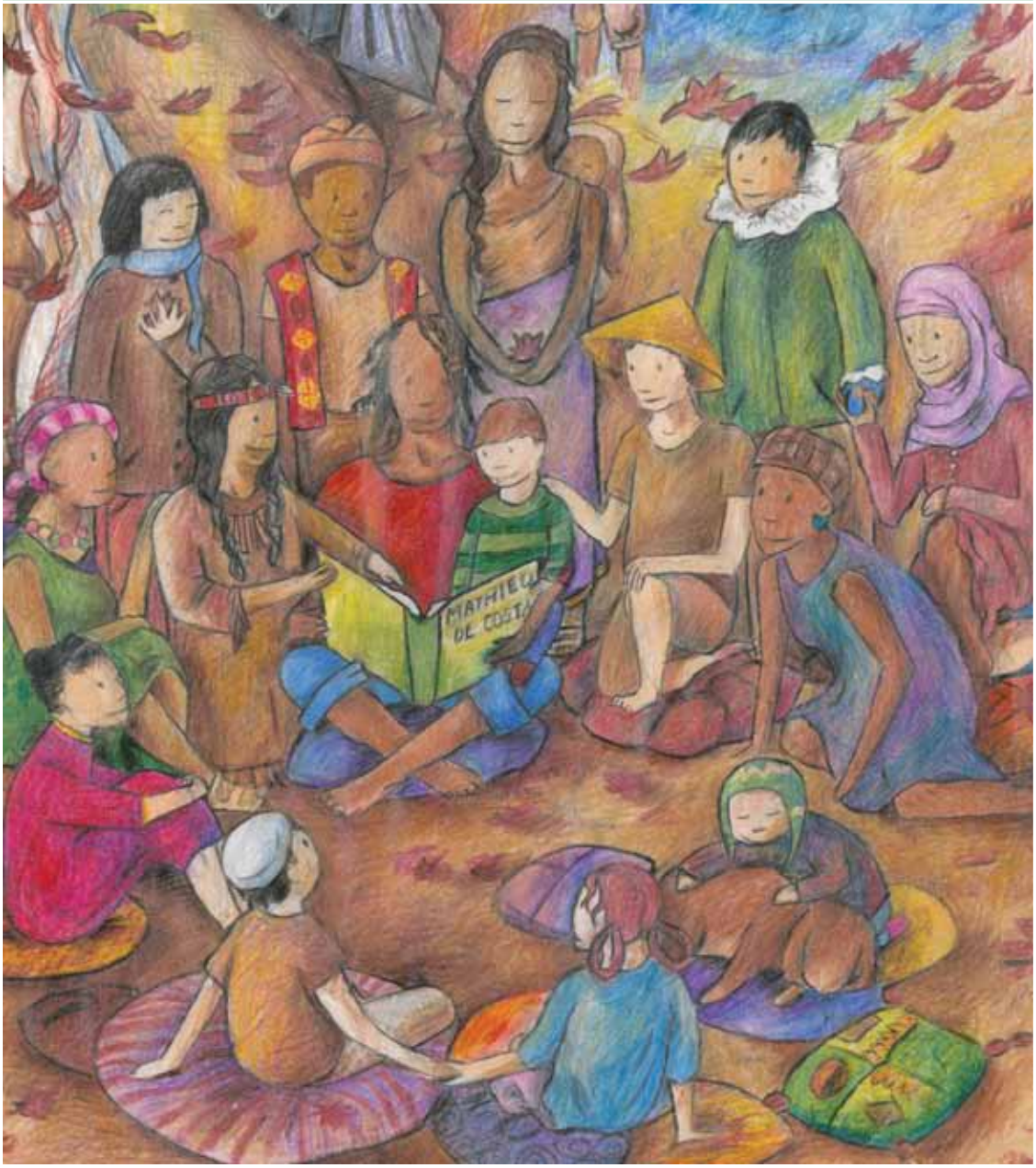

Canada

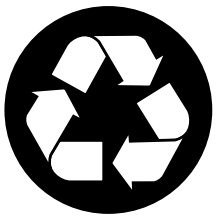

Ce document est publié par Citoyenneté et Immigration Canada pour rendre compte au Parlement de l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* dans les institutions fédérales.

Les explications concernant diverses dispositions de la *Loi* sont fournies uniquement à titre informatif et ne doivent pas être considérées comme une interprétation de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Cette publication est disponible sur demande en médias substituts.

Pour obtenir des examplaires de ce document, veuillez vous addresser aux :

Services de distribution de Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1L1
Télécopieur: 613-954-2221
Courriel: Distributionservices-servicesdesdistribution@cic.gc.ca

Le présent document est disponible sur le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada :
www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/index.asp#multi

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2011

N° de catalogue Ci95-1/2010
ISBN 978-1-100-52819-9

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos....5
Introduction....6
Lutte contre l'antisémitisme au Canada et dans le monde entier....8
Première partie : le programme du multiculturalisme 2009-2010....11
- Promotion de l'intégration économique, sociale et culturelle....12
- Soutien aux institutions publiques....24
- Promotion du multiculturalisme à l'étranger....27
- Promotion de l'intégration: Initiatives complémentaires au ministère de la citoyenneté et de l'immigration....29
- Voie à suivre....31

Deuxième partie : application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* dans toutes les institutions fédérales en 2009-2010....35
- Défis liés à l'application de la *Loi*....36
- Partenariats....37
- Promotion de la compréhension interculturelle et valorisation de la diversité....41
- Activités d'éducation et de sensibilisation du public....44
- Une main-d'œuvre diversifiée et souple....48
- Activités de recherche et de diffusion....52

Annexe A : les institutions fédérales qui ont fourni des observations....55
Annexe B : le multiculturalisme sur les sites web du gouvernement du Canada....56

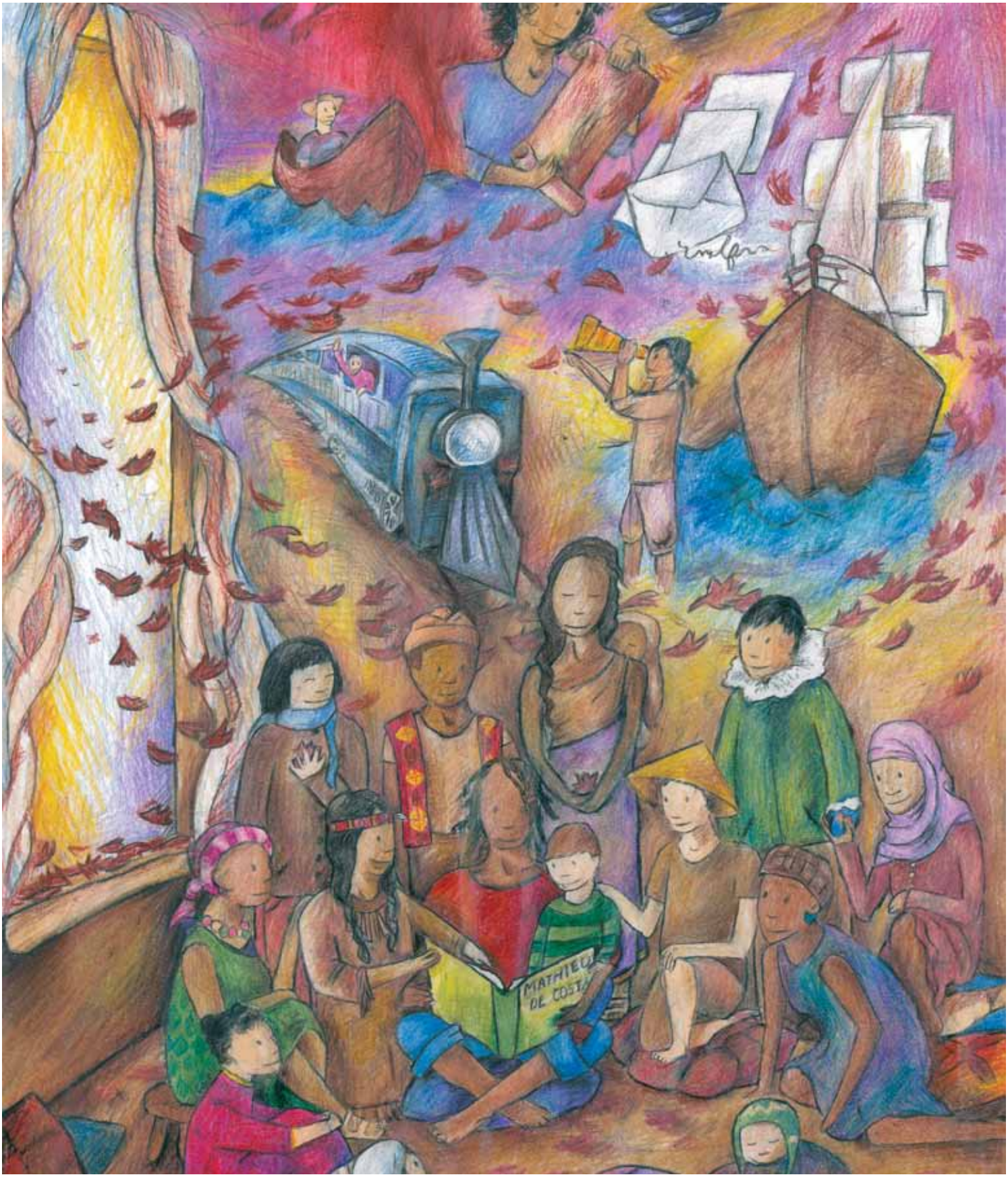

Œuvre gagnante en 2010 dans la catégorie des 13 à 15 ans
Défi Mathieu Da Costa Concours national de compositions et de dessins

« Tous les Canadiens partagent l'héritage historique du Canada »
Izra Joanna Fitch
Northeast Kings Education Centre (Canning [Nouvelle Écosse])

Ce dessin aux couleurs vives représente de nouveaux arrivants au Canada assis en cercle et écoutant des récits au sujet de Mathieu Da Costa. L'on aperçoit une fenêtre à gauche et, dans la partie supérieure, un train, un bateau et un canot. Le dessin met notamment en valeur les immigrants explorateurs, ceux qui ont contribué à la construction du chemin de fer et ceux ayant travaillé sur des fermes. Des feuilles d'érable parsèment le dessin.

AVANT-PROPOS

MINISTRE DE LA CITOYENNETÉ, DE L'IMMIGRATION ET DU MULTICULTURALISME

Je suis fier de présenter le 22e Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, qui met en évidence les initiatives entreprises en 2009-2010 par Citoyenneté et Immigration Canada et 133 ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada.

En ma qualité de ministre responsable du Multiculturalisme, je visite chaque année des centaines de collectivités et je constate que le pluralisme est réellement un pilier de la société canadienne. Le gouvernement ne peut toutefois pas rester impassible devant sa réussite au contraire, il doit continuer de contribuer à l'édification d'une société intégrée qui met l'accent sur l'unité dans notre diversité.

C'est pourquoi, en juillet 2010, Citoyenneté et Immigration Canada a lancé *Inter-Action*, un nouveau programme de subventions et de contributions pour le multiculturalisme qui nous permet d'investir dans l'avenir de notre pays. Le programme Inter Action permet de financer des projets réalisés par des particuliers ou des collectivités qui favorisent l'intégration ainsi que des activités qui visent à établir des liens entre les différentes communautés culturelles et confessionnelles. Fort de plus de 750 propositions de projets reçues dans le cadre du tout premier appel de propositions annuel, le programme *Inter-Action* a vraisemblablement trouvé un écho auprès des collectivités canadiennes.

Notre engagement à l'égard du multiculturalisme est accentué dans l'ensemble du vaste processus d'immigration et de citoyenneté. Je suis ravi que cet engagement soit pris en compte dans *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Ce nouveau guide d'étude pour l'examen de la citoyenneté, s'est avéré extrêmement apprécié de la population; en effet, 112 000 exemplaires imprimés ont été distribués, et plus de 470 000 visites ont été enregistrées sur le Web. Je suis convaincu que *Découvrir le Canada* favorisera la mémoire et la fierté civiques tout autant chez les nouveaux arrivants que chez les citoyens puisqu'il met l'accent sur les valeurs, l'histoire et les symboles du Canada.

Enfin, je suis fier du rôle de chef de file que le Canada assume dans la lutte contre l'antisémitisme ainsi que contre toutes les formes de racisme et de xénophobie. En novembre dernier, je me suis joint à certains de mes homologues parlementaires et à des experts de plus de 50 pays à l'occasion de la deuxième conférence organisée par la Coalition interparlementaire de lutte contre l'antisémitisme, qui s'est tenue à Ottawa. La conférence a permis l'établissement du Protocole d'Ottawa, qui complète les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour mobiliser la communauté mondiale dans la lutte contre la haine et l'antisémitisme.

Les observations présentées par plus de 130 institutions fédérales en vue de la préparation du présent rapport, qui précisent les efforts qu'elles accomplissent dans le but de promouvoir la diversité et d'en tenir compte, témoignent de l'engagement du gouvernement du Canada envers la *Loi sur le multiculturalisme canadien*. Je les félicite de ces efforts, et il ne fait aucun doute dans mon esprit que les réalisations présentées dans le rapport montrent que le Canada demeurera un pays où des personnes de toutes les origines et de toutes les cultures peuvent réussir et contribuer à notre avenir collectif.

L'honorable Jason Kenney, C.P., député
Ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme

INTRODUCTION

LE CANADA : UNE SOCIÉTÉ DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉE

Le Canada est fier de sa tradition qui consiste à accueillir des nouveaux arrivants des quatre coins du monde. En 2009, plus de 156 000 personnes sont devenues des Canadiens, et plus de 250 000 nouveaux résidents permanents ont été accueillis par des collectivités canadiennes partout au pays.

L'immigration est un important facteur de contribution au processus d'édification du pays. Depuis les années 1970, en grande partie en raison des changements en matière d'immigration, la société canadienne continue de devenir de plus en plus diversifiée sur les plans de la culture et de la religion. Les projections démographiques révèlent qu'il s'agit d'une tendance qui se maintient. Selon le recensement de 2006, le Canada était composé de personnes de plus de 200 origines ethniques. Statistique Canada prévoit que d'ici 2031, la population du Canada sera constituée de 25 à 28 pour cent de personnes nées à l'étranger et de 29 à 32 pour cent de personnes appartenant à une minorité visible. Statistique Canada prévoit également que d'ici 2031, les communautés religieuses non chrétiennes représenteront environ 14 pour cent de la population totale du Canada.

Le Canada continue de donner suite à son engagement historique consistant à prendre des mesures d'adaptation et à protéger la diversité, et ce, grâce à un cadre législatif solide incorporant l'égalité, la démocratie et les droits de la personne. L'adoption par le Canada de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, ainsi que l'adoption de la *Déclaration canadienne des droits* et de la *Charte canadienne des droits et libertés* sont des exemples d'actions qui témoignent de cet engagement.

La *Loi sur le multiculturalisme canadien* fournit un cadre juridique qui oriente les responsabilités et les activités du gouvernement fédéral en ce qui concerne le multiculturalisme au Canada. La *Loi sur le multiculturalisme canadien*, dont l'adoption remonte à 1988, comprend la politique du Canada en matière de multiculturalisme. L'année 2011 marquera le 40e anniversaire de cette politique.

La *Loi* :

- réaffirme que le multiculturalisme constitue une caractéristique fondamentale de la société canadienne;
- encourage les institutions fédérales à respecter les valeurs de longue date que sont le respect, l'équité et l'égalité des chances pour les membres de groupes diversifiés
- contribue à protéger les droits de tous les Canadiens, à favoriser la pleine participation de tous les membres de la société, à célébrer le patrimoine diversifié du Canada et à reconnaître les vastes contributions de tous les Canadiens, quels que soient leurs antécédents ethniques, culturels, religieux et linguistiques; et,
- encourage les institutions fédérales à s'acquitter de leurs activités en tenant compte de la réalité multiculturelle du Canada.

Chaque année, le ministre responsable du multiculturalisme est tenu de déposer au Parlement un rapport détaillant les activités et les réalisations du gouvernement canadien dans l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Le **Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* 2009–2010** est le 22e rapport annuel de la sorte déposé au Parlement. Le rapport met en évidence les activités réalisées dans le cadre du Programme du multiculturalisme. Cette année, le Rapport précise les activités, les réussites et les défis de 134 institutions fédérales, enregistrés du 1er avril 2009 au 31 mars 2010. La taille et la portée des institutions varient : le Rapport présente les observations non seulement de vastes ministères fédéraux et sociétés d'État, mais aussi de plus petits organismes. Une liste détaillée des institutions qui ont fourni des observations se trouve à l'annexe A.

Le rapport est divisé en deux parties.

La première partie souligne les principales activités entreprises dans le cadre du Programme du multiculturalisme pendant la période visée par le Rapport, et expose l'orientation stratégique qu'adopte le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pour assurer l'application soutenue de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et faire en sorte que les institutions assurent l'application de la *Loi* et s'acquittent de leurs responsabilités qui y sont liées, y compris des initiatives complémentaires visant l'édification d'une société intégrée.

La deuxième partie porte sur les autres institutions fédérales et décrit les activités qu'elles ont entreprises et les défis auxquels elles ont été confrontées durant l'exercice 2009-2010 pour s'acquitter de leurs obligations en vertu de la *Loi*. Ces obligations consistent entre autres à promouvoir des politiques, des programmes et des pratiques qui permettent à la population de mieux comprendre et de respecter la diversité de la société canadienne, et qui renforcent la capacité des personnes et des collectivités de toutes les origines de contribuer à l'évolution soutenue de la société canadienne.

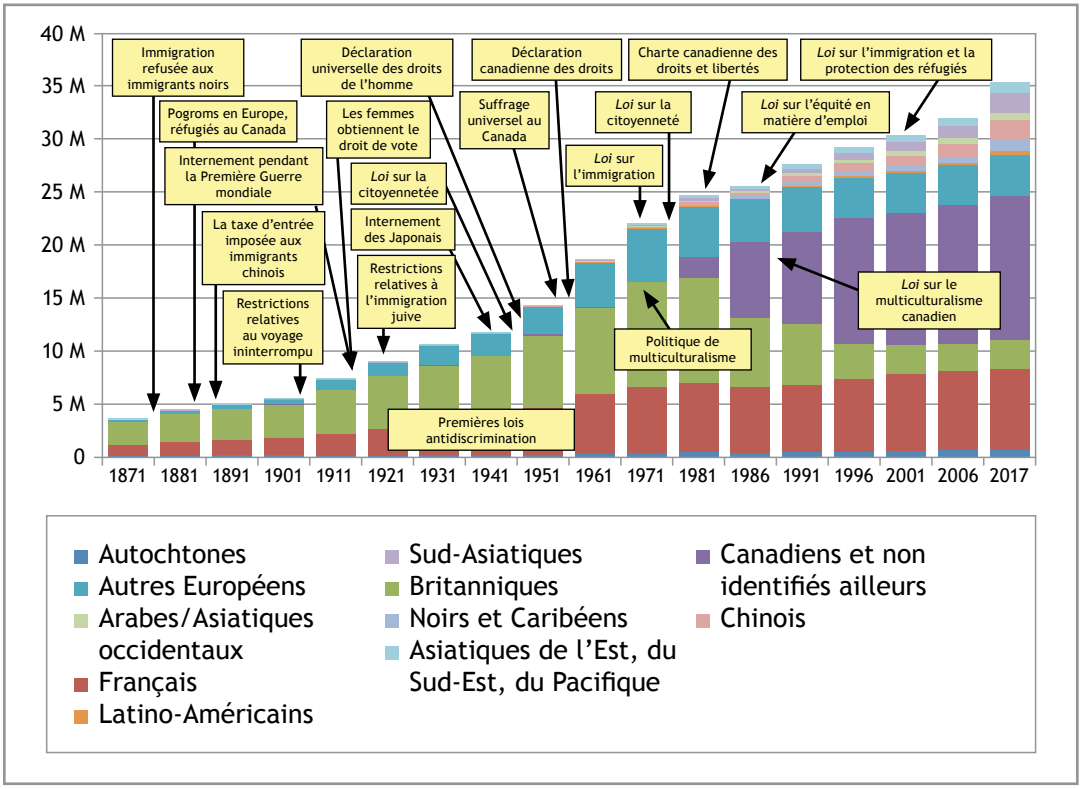

Figure 1 : Les modifications législatives parallèles aux flux d'immigration, aux événements historiques, à l'augmentation de l'égalité, à la démocratisation et aux droits de la personne - de 1867 à 2017.

LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME AU CANADA ET DANS LE MONDE ENTIER

On se préoccupe de plus en plus de la montée de l'antisémitisme au Canada et à l'étranger. Plus de 1 100 incidents violents commis contre des juifs dans le monde entier ont été enregistrés en 2009, ce qui représente un accroissement de plus de 100 pour cent par rapport à 2008. Certaines données recueillies par le Centre canadien de la statistique juridique démontrent que les crimes motivés par la haine ciblant des personnes de confession juive représentent 64 pour cent des crimes motivés par la religion et 16 pour cent de tous les crimes haineux enregistrés en 2008, malgré le fait que les juifs constituent moins de 1 pour cent de la population canadienne.

Par l'entremise du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, le gouvernement du Canada encourage le dialogue interculturel à l'échelle nationale et internationale afin de lutter contre toutes les formes de discrimination et de racisme, notamment l'antisémitisme. Pour appuyer cet engagement, le gouvernement du Canada :

- reconnaît le 17 janvier comme Journée Raoul Wallenberg;
- reconnaît le 11 avril comme Jour commémoratif de l'Holocauste au Canada;
- a coparrainé la résolution de 2005 de l'ONU qui a mené à la reconnaissance du 27 janvier en tant que Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste;
- a coparrainé la résolution de 2007 de l'ONU condamnant le déni de l'Holocauste.

Sous la direction de l'honorable Jason Kenney et du député Irwin Cotler (cofondateur de la *Coalition interparlementaire de lutte contre l'antisémitisme* [ICCA]), une délégation de 11 parlementaires canadiens a participé à la conférence inaugurale de la Coalition interparlementaire de lutte contre l'antisémitisme, tenue à Londres, du 15 au 17 février 2009. Distribuée à la conférence, la *Déclaration de Londres sur la lutte contre l'antisémitisme* exhorte les gouvernements à adopter des mesures afin de régler les problèmes propres à la lutte contre l'antisémitisme.

Le Canada a été l'hôte de la deuxième conférence de l'ICCA tenue à Ottawa en novembre 2010. Des parlementaires du monde entier se sont rassemblés en vue d'élaborer des mécanismes de lutte contre le phénomène mondial de l'antisémitisme. Entre autres questions, la conférence a permis d'aborder le sujet de la propagande antisémite dans les médias et sur Internet, ainsi que la création d'un cadre plus viable pour l'ICCA. À la suite d'un consentement unanime, les parlementaires ont diffusé le Protocole d'Ottawa, qui sollicite des engagements de la part des gouvernements en vue de recueillir des données sur les crimes haineux et d'en faire rapport, notamment sur l'antisémitisme, de surveiller et de partager les pratiques exemplaires, de proposer une définition de travail commune pour l'antisémitisme et de collaborer davantage avec les Nations Unies. Le texte complet du Protocole d'Ottawa est disponible à l'adresse suivante : http://www.antisem.org/archive/ottawa-protocol-on-combating-antisemitism/

> « L'antisémitisme est un fléau pernicieux qui doit être découvert, combattu et rejeté en tout temps et en tous lieux. Alimenté par les mensonges et la paranoïa, ce fléau est si profondément enraciné [...] qu'il finit par nous menacer tous. »
>
> *—Le très honorable Stephen Harper, premier ministre du Canada, mars 2009.*

Le Canada reconnaît aussi le fléau d'une nouvelle forme d'antisémitisme qui comprend la notion que les Juifs n'ont pas le droit de disposer d'un État qui leur est propre. Selon le premier ministre Stephen Harper, qui a condamné ce phénomène : « Malheureusement, dans certains pays, la haine des juifs est toujours prêchée dans les lieux de culte et toujours proclamée dans les tribunes politiques. Il y a encore des gens qui perpétreraient un autre Holocauste s'ils le pouvaient. Voilà pourquoi nous devons résister à l'erreur de considérer l'Holocauste comme un simple événement historique. »

Le Canada a été le premier pays à se retirer de la Conférence d'examen des Nations Unies tenue à Durban, en 2001, en raison de sérieuses préoccupations au sujet des incidents d'antisémitisme survenus à la conférence. En 2009, le Canada a boycotté Durban II à cause de la participation de régimes ouvertement antisémites au cours de sa planification et, par conséquent, il a perdu confiance envers le processus de Durban. Le bien-fondé de cette décision a d'autant plus été corroboré lorsque le président iranien Mahmoud Ahmadinejad s'est servi de Durban II comme véhicule de déni de l'Holocauste et de xénophobie. Le Canada ne participera pas aux événements de septembre 2011 prévus pour commémorer le 10e anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, aussi connus sous le nom de Durban III.

Extrait du *Protocole d'Ottawa sur la lutte contre l'antisémitisme, novembre 2010*

Nous, représentants parlementaires de pays de par le monde, réunis à Ottawa pour la deuxième Conférence et le Sommet de la Coalition interparlementaire de lutte contre l'antisémitisme, déclarons et réaffirmons que la *Déclaration de Londres sur la lutte contre l'antisémitisme* est le document modèle pour la lutte contre l'antisémitisme. [...]

Les députés qui se réunissent à Ottawa s'engagent à ce qui suit :

1. Demander à nos gouvernements qu'ils respectent les engagements internationaux en matière de lutte contre l'antisémitisme—comme les principes de la *Déclaration de Berlin* de l'OSCE—et qu'ils s'engagent auprès de l'Organisation des Nations Unies dans ce but. [...]
2. Exhorter les parlements et gouvernements à adopter la définition de travail [de l'antisémitisme] de l'EUMC et à ancrer son application dans la législation.
3. Encourager les pays du monde entier à établir des mécanismes de signalement et de contrôle des incidents antisémites, nationaux et internationaux. [...]
4. Encourager les dirigeants de toutes les confessions religieuses—aussi représentées à la Conférence—à utiliser tous les moyens possibles pour lutter contre l'antisémitisme et toutes les formes de haine et de discrimination.
5. Inciter le *Parliamentary Forum of the Community of Democracies* à faire de la lutte contre la haine et l'antisémitisme une priorité.
6. Demander aux gouvernements et aux parlementaires de réaffirmer et de mettre en œuvre la Convention sur le génocide, reconnaissant que, lorsqu'il y a incitation au génocide, les États parties sont tenus d'agir.
7. Travailler de concert avec les universités pour les encourager à lutter contre l'antisémitisme aussi sérieusement que contre toute autre forme de haine. [...]
8. Nous encourageons l'Union européenne à faire la promotion de l'éducation civique et de la société ouverte dans sa politique européenne de voisinage et à jumeler le financement au développement démocratique et au respect des droits de la personne dans les pays participant à sa politique européenne de voisinage.
9. Établir un groupe de travail international de spécialistes d'Internet composé de parlementaires et d'experts pour créer des indicateurs communs pour identifier et surveiller l'antisémitisme et les autres manifestations de haine en ligne, pour élaborer des recommandations de politiques à l'intention des gouvernements et établir des cadres internationaux pour traiter ces problèmes.
10. S'appuyer sur la représentation africaine à la présente conférence pour développer les relations de travail avec les parlementaires en Afrique pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme.
11. Nous exhortons la Lituanie, qui exercera la présidence de l'OSCE en 2011, à faire de l'application de ces engagements une priorité pendant son exercice, et à demander que les représentants spéciaux soient renommés pour aider à cette tâche.

Le très honorable Stephen Harper, premier ministre du Canada, s'adressant aux participants de la deuxième Conférence de l'ICCA, à Ottawa, en novembre 2010.

Photo gracieusement fournie par l'ICCA et Victor Turco (Pinpoint National).

Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada (à l'extrême droite), avec l'honorable Jason Kenney (à l'extrême gauche), l'honorable Irwin Cotler, député et président de l'ICCA (deuxième de la gauche), et Elie Wiesel (deuxième de la droite) à la Conférence 2010 de l'ICCA, à Ottawa, en novembre 2010.

Photo gracieusement fournie par Citoyenneté et Immigration Canada.

Œuvre gagnante en 2010 dans la catégorie des 16 à 18 ans
Défi Mathieu Da Costa Concours national de compositions et de dessins

« Un pays aux couleurs du monde »
Laura Andrea Restrepo
École secondaire Mitchell-Montcalm (Sherbrooke [Québec])

La peinture est divisée en trois parties horizontales. Dans la partie inférieure, l'on aperçoit une grande feuille d'érable qui se reflète dans l'eau, dans la partie du milieu, un paysage montagneux et, dans la partie supérieure, un ciel qui va rejoindre la feuille d'érable et dont jaillissent des personnes de diverses origines ethniques ainsi que des points d'intérêt canadiens, comme la Tour CN.

PREMIÈRE PARTIE

LE PROGRAMME DU MULTICULTURALISME 2009-2010

Le Canada est reconnu aux quatre coins du monde comme un endroit où la diversité est célébrée dans le contexte des valeurs canadiennes fondamentales que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit. Les contributions apportées par les Canadiens et les nouveaux arrivants de toutes les cultures, de toutes les origines ethniques et de toutes les religions ont fait du Canada ce qu'il est aujourd'hui.

La diversité du Canada a changé, tout comme l'application de la politique du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme, qui évolue au fil du temps et qui vise à mieux répondre aux besoins et aux défis qui surviennent.

La présente section du Rapport met en évidence les principales réalisations du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pendant la période visée par le Rapport, ainsi que l'orientation stratégique du Ministère en ce qui concerne l'application de la *Loi* et sa responsabilité à l'égard de celle ci. En 2009-2010, le Ministère a continué à promouvoir l'intégration des personnes et des communautés à la société canadienne en appuyant des initiatives qui favorisent la compréhension interculturelle, la mémoire civique et la fierté civique et qui font la promotion les valeurs canadiennes fondamentales.

En 2009, le Programme du multiculturalisme a instauré de nouveaux objectifs stratégiques, qui sont les suivants :

- bâtir une société intégrée et cohésive sur le plan social;
- accroître la sensibilité des institutions aux besoins d'une population diversifiée;
- participer à des discussions internationales sur le multiculturalisme et la diversité.

Le Programme du multiculturalisme appuie le mandat du Ministère et la *Loi sur le multiculturalisme canadien* en contribuant à l'intégration socioéconomique des personnes et des communautés et en favorisant leurs contributions à l'édification d'une société intégrée et cohésive sur le plan social. Le Programme fait la promotion de la compréhension interculturelle grâce à des initiatives d'éducation et de sensibilisation du public, aux programmes de reconnaissance historique, au Plan d'action canadien contre le racisme et à des subventions et des contributions octroyées à des organisations de la société civile. Les activités sont variées : elles vont d'initiatives visant à sensibiliser la communauté par l'entremise de programmes d'éducation à la diversité, comme le Défi Mathieu Da Costa, aux initiatives visant à reconnaître les contributions des Canadiens, comme le Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme.

Un objectif clé de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* est de faire en sorte que le gouvernement tienne dûment compte de la réalité multiculturelle du Canada. Le Programme du multiculturalisme seconde les institutions fédérales et publiques dans leurs efforts d'intégration du multiculturalisme dans l'élaboration de leurs politiques, de leurs programmes et de leurs services par l'intermédiaire de réseaux, de partenariats et d'activités conjointes. Le Programme coordonne aussi la production de rapports axés sur les résultats présentés par les institutions fédérales sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, puis il produit et diffuse des recherches sur le multiculturalisme et d'autres produits de communication.

Les activités du Programme du multiculturalisme vont au-delà des frontières du Canada. Puisqu'il participe à des forums internationaux, qu'il accueille des délégations internationales et qu'il participe à des initiatives de recherche internationales, le Canada est en mesure de tirer des leçons du dialogue stratégique international sur la diversité et d'y contribuer.

Interprétation de l'hymne national par Mme Lynn Nguyen à l'occasion du lancement officiel du Mois du patrimoine asiatique, à Ottawa, en mai 2009.

Photo gracieusement fournie par Citoyenneté et Immigration Canada.

CHAPITRE 1

PROMOTION DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

Le Programme du multiculturalisme emploie une gamme d'outils et de stratégies pour appuyer l'intégration économique, sociale et culturelle des nouveaux Canadiens. Pendant la période visée par le Rapport, le Programme a contribué à l'établissement de liens entre les communautés culturelles, ce qui se traduit par la promotion de la compréhension interculturelle et de l'inclusion sociale et culturelle.

Programme de subventions et de contributions pour le multiculturalisme

Le Programme du multiculturalisme fournit de l'aide financière (subventions et contributions) à des organisations sans but lucratif, à des institutions publiques non fédérales, à des gouvernements régionaux et municipaux, à des organisations autochtones de même qu'à des personnes et à des conseils de bande, et ce, par le financement de projets.

En 2009-2010, le Programme du multiculturalisme a fourni plus de 4 millions de dollars de nouveau financement pour 14 projets entrepris par des organisations sans but lucratif, des gouvernements locaux, des musées et des institutions postsecondaires dans le but de répondre aux besoins particuliers des collectivités des quatre coins du pays.

Éducation et sensibilisation du public

Le Programme du multiculturalisme comprend un volet d'éducation et de sensibilisation du public, qui vise à accroître la sensibilisation et à documenter le discours sur le multiculturalisme, et ce, par l'entremise d'initiatives ciblées.

En collaboration avec le public, des groupes communautaires et des partenaires du secteur de l'éducation, les représentants du Programme produisent et diffusent des documents d'enseignement et organisent des événements axés sur la lutte contre le racisme et le renforcement de la compréhension interculturelle grâce aux initiatives suivantes :

- Concours national de vidéo *Mettons fin au racisme!*;
- activités tenues dans le cadre du Mois du patrimoine asiatique;
- Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme;
- activités tenues dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs;
- Défi Mathieu Da Costa—Concours national de compositions et de dessins.

Concours national de vidéo *Mettons fin au racisme!*

Dans le cadre de la campagne annuelle du 21 mars, qui fait la promotion de la lutte contre le racisme au Canada, le Concours national de vidéo *Mettons fin au racisme!* donne aux jeunes de 12 à 20 ans l'occasion de soumettre une courte vidéo qui exprime leurs idées concernant l'élimination du racisme. Il s'agit d'une initiative qui rejoint des milliers de jeunes et d'éducateurs partout au pays chaque année et à laquelle participent de nombreux partenaires importants, notamment l'Office national du film du Canada, la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies, la Commission canadienne pour l'Unesco, MusiquePlus, Panasonic Canada Inc. et VRAK.TV.

En 2009, des outils de communication sociale comme Facebook et YouTube ont été utilisés pour encourager la participation au concours. Par conséquent, plus de 1 000 jeunes des quatre coins du Canada ont participé au Concours et produit 317 vidéos. Dix vidéos gagnantes ont été choisies et diffusées à l'échelle nationale sur des réseaux de télévision de partenaires; des millions de Canadiens ont donc eu l'occasion de les voir. Pour une deuxième année, le grand public a eu la possibilité de voter pour sa vidéo favorite sur la chaîne YouTube consacrée au 21 mars pour déterminer le gagnant du prix Choix du public.

Les projets qui suivent sont des exemples de projets nouveaux ou en cours qui ont été financés dans le cadre du Programme du multiculturalisme en 2009-2010.

Réseau de leaders parmi les pairs du projet Diversity is Youth

Canadian Centre for Diversity
(National)

Le projet, d'une durée de quatre ans, offre une combinaison de formation et de leadership des pairs afin que les élèves du secondaire puissent mieux détecter la discrimination, la comprendre et intervenir dans leurs écoles et leurs collectivités. Le projet s'adresse à plus de 25 000 élèves dans quelque 300 écoles à Vancouver, à Calgary, à Winnipeg, dans la région du Grand Toronto, à Ottawa, à Montréal, à Halifax et dans des collectivités éloignées. Des outils en ligne seront élaborés à l'intention des membres de collectivités éloignées par le financement de projets.

Les activités réalisées dans le cadre du projet comprennent notamment les suivantes : 460 visites éducatives interactives de lieux de culte et de centres communautaires ethnoculturels; 19 séances stratégiques d'une journée à l'intention d'étudiants et d'éducateurs portant sur la résolution de conflits, la détection du racisme et de la discrimination et la prise de mesures à cet égard, de même que la création de 135 groupes de travail locaux indépendants formés de pairs leaders, qui travailleront de concert avec les commissions scolaires et les écoles secondaires dans le but de régler les problèmes liés à la discrimination.

Les partenaires du projet comprennent les suivants : BMO Groupe financier, CIBC, Aliments Maple Leaf, PepsiCo, Deloitte & Touche s.l.r., le ministère de l'Éducation de la Nouvelle Écosse, la Canadian Civil Liberties Educational Trust, la Multifaith Action Society (Vancouver), l'Alberta Association for Multicultural Education, la Winnipeg Interfaith Council, Islamic Social Services Association, la réserve de la Première nation de Neepawa, les fondations Jodamada et W. Garfield Weston. Le projet est également appuyé par des commissions scolaires, dont notamment le Toronto Catholic District School Board, le Peel Board of Education et le Halifax Board of Education.

Documentaire intitulé Home Out of Nothing

Marina Shepeta, cinéaste
(Nouvelle Écosse)

Il s'agit d'un documentaire d'une heure qui présente certains obstacles auxquels sont confrontés les nouveaux Canadiens dans leur intégration économique, sociale et culturelle en Nouvelle Écosse. Accompagné d'une narration présentée du point de vue des nouveaux arrivants, le documentaire sert d'outil d'apprentissage aux organisations qui fournissent des services d'immigration et aux membres du grand public qui souhaitent mieux connaître leur rôle dans le processus d'immigration.

Le film a été à l'affiche en février et en mars 2010; des présentations et des discussions avec les nouveaux arrivants ont suivi, au Forsyth Adult Learning Centre, situé à Dartmouth, en Nouvelle Écosse. Il se pourrait également que le documentaire soit présenté au Musée canadien de l'immigration du Quai 21, à Halifax, dans le cadre du programme Pleins feux sur la diversité.

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, l'Office national du film, la Linda Joy Media Arts Society, ainsi que le Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants sont les partenaires des secteurs privé et public qui ont participé à ce projet.

Faciliter la pleine participation des citoyens immigrants de Côte des Neiges par la formation, le bénévolat, le réseautage et la participation civique

PROMotion-Intégration-Société nouvelle
(Québec)

PROMotion-Intégration-Société nouvelle (PROMIS) est un organisme à vocation interculturelle et multiconfessionnelle situé dans l'arrondissement quartier Côte des Neiges de Montréal. La principale mission de ce projet est d'aider les nouveaux arrivants et les réfugiés d'origines ethniques diverses à s'intégrer dans la communauté qui les accueille afin qu'ils se sentent acceptés et respectés. PROMIS présente des ateliers de formation et des possibilités de participation qui favorisent la contribution de ces communautés à la société canadienne.

Des étudiants musulmans visitent un lieu bouddhiste de prières dans le cadre du projet *Diversity is Youth*, à Toronto, en 2009.

Photo gracieusement fournie par le Canadian Centre for Diversity.

Il s'agit d'un projet de trois ans qui visait à doter les personnes de différents groupes culturels de l'arrondissement Côte-des-Neiges des ressources dont elles avaient besoin pour participer activement à la société canadienne et acquérir des compétences professionnelles transférables, et ce, par l'intermédiaire de formation, de bénévolat et de réseautage. En établissant des partenariats avec des institutions et des organismes locaux, les organisateurs de projets ont planifié des activités intéressantes à l'intention des bénévoles de la communauté.

Quelque 900 personnes ont participé à ce projet, notamment 600 bénévoles et 24 organismes. Un sondage de suivi effectué à la suite du projet a révélé que 42 % des 600 bénévoles continuent de participer activement à la vie démocratique de leur arrondissement. Par ailleurs, un guide du bénévole élaboré a été publié à l'intention du grand public et des organisations communautaires.

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, la Direction de santé publique de Montréal et la Commission scolaire de Montréal sont également des partenaires du secteur public dans ce projet.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous rendre à l'adresse www.promis.qc.ca.

Multicultural Youth Action Project
Immigrant Services Calgary (Alberta)

Le *Multicultural Youth Action Project* de la société Immigrant Services Calgary visait à accroître chez les jeunes les connaissances relatives à l'engagement civique et aux ressources des collectivités, tout en aidant ces derniers à établir un réseau de soutien précieux et des compétences transférables en matière de leadership. En tout, 37 jeunes immigrants et réfugiés âgés de 13 à 19 ans ont collaboré avec 10 mentors bénévoles de l'Université de Calgary. Les participants ont invité chaque semaine des personnes servant de modèles à des discussions afin d'en apprendre davantage au sujet du leadership et de l'engagement communautaire.

Six groupes d'action composés de bénévoles ont été formés, lesquels étaient chargés d'exercer une influence positive sur les jeunes immigrants. Ces groupes, qui se sont engagés à continuer de faire du bénévolat dans la collectivité après l'achèvement du projet, comprennent notamment les suivants :

- le *Rainbow Project* facilite l'organisation d'activités hebdomadaires à l'intention des jeunes nouveaux arrivants isolés;
- *Letting Kids be Kids* organise et anime divers événements et activités visant à divertir les enfants dans des hôpitaux, des orphelinats et les refuges;
- le *Fantastic Seven* offre des cours gratuits de tutorat en mathématiques dans un contexte d'aide aux devoirs;
- *Paper Works* suscite une prise de conscience écologique et fait la promotion de la réduction des déchets contenant du plastique et du papier dans les écoles et les collectivités;
- *JDG Tutoring* aide les élèves à s'adapter à leur nouveau milieu scolaire;
- *NGO 411* consiste en une campagne de défense des droits des jeunes qui établit un lien entre des élèves des écoles secondaires à des organismes non gouvernementaux de partout dans le monde.

Selon les organisateurs du projet, la leçon la plus importante qu'ils ont apprise est liée à l'importance de ne pas sous estimer le pouvoir et le potentiel des jeunes. Ils ont été impressionnés par le nombre important de jeunes immigrants à Calgary qui sont vraiment intéressés à participer à leur collectivité.

Pour obtenir plus d'information, consultez le site à l'adresse suivante : www.immigrantservicescalgary.ca.

Peernet Association of British Columbia
Building Youth Leadership Development (Colombie Britannique)

L'objectif principal du projet pluriannuel était d'établir des groupes d'appui aux pairs chez les jeunes appartenant à des minorités visibles et ethniques dans les centres communautaires locaux et les écoles secondaires. Les animateurs ont donné une formation à 15 jeunes au sujet du racisme, de l'établissement d'un lien de confiance, des techniques d'animation, de la discrimination, de l'aliénation sociale, des relations familiales, de l'intimidation et de la violence.

Grâce au projet, des jeunes ont acquis des connaissances sur les enjeux qui touchent les minorités visibles et ethniques, la création d'environnements d'équipe sûrs et stimulants et l'existence de la dynamique de groupe. Les jeunes animateurs ont acquis des compétences en leadership et en animation et ont eu l'occasion de s'impliquer dans leur collectivité. Les participants à Building Youth Leadership Development ont créé et appuyé environ neuf groupes de jeunes, le nombre moyen de participants aux réunions de groupe étant de sept.

Ce projet a été mené conjointement par la Ville de Vancouver, des représentants de divers programmes du gouvernement de la Colombie Britannique, le secteur bénévole et le ministère du Patrimoine canadien. Le financement offert par le Programme du multiculturalisme a permis l'embauche de deux animateurs communautaires.

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec la Peernet Association of British Columbia à l'adresse suivante : info@peernetbc.com.

Les gagnants ont également remporté un séjour, toutes dépenses payées, dans la région de la capitale nationale, en vue d'assister à la cérémonie de remise des prix tenue en mars 2010 au Cégep de l'Outaouais et animée par Royal Galipeau, député d'Ottawa-Orléans, qui représentait pour l'occasion le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Concours national de vidéo, veuillez visitez la page suivante : http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/21mars/index.asp.

Pour voir les vidéos des semi-finalistes, regardez la chaîne YouTube consacrée au 21 mars, à l'adresse http://ca.youtube.com/march21mars.

Mois du patrimoine asiatique

En 2002, le gouvernement du Canada a désigné le mois de mai « Mois du patrimoine asiatique ». Le Mois du patrimoine asiatique en 2009 a été lancé sur la colline du Parlement, en partenariat avec l'Ottawa Asian Heritage Month Society. Un film sur la ligue de baseball Asahi, intitulé *Sleeping Tiger*, a été présenté dans le cadre de l'événement. La cinéaste Jari Osborne s'est adressée aux personnes invitées, parmi lesquelles se trouvaient des députés, des représentants diplomatiques et des dirigeants communautaires et institutionnels.

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a organisé neuf activités dans le cadre du Mois du patrimoine asiatique, en partenariat avec des collectivités asiatiques locales et régionales aux quatre coins du Canada, dont les suivantes : la Halifax Public Library, l'Asian Heritage Committee of the Prince Edward Island Multicultural Council, ExplorAsian, le Virtual Museum of Asian Canadian Cultural Heritage, l'Université York et le Chinese Cultural Centre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Mois du patrimoine asiatique, veuillez consulter le site Web suivant : http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/asiatique/index.asp.

Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme

Le Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme commémore le patrimoine que nous a légué le regretté sénateur Yuzyk, pionnier grâce à qui le multiculturalisme est reconnu comme l'une des caractéristiques fondamentales du patrimoine et de l'identité du Canada. Le prix est remis à des personnes de collectivités des quatre coins du Canada qui se sont distinguées par leurs contributions exceptionnelles au multiculturalisme et à la diversité. Un prix est décerné chaque année dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : *Ensemble des réalisations* ou *Réalisation exceptionnelle.*

Le prix dans la catégorie *Ensemble des réalisations* est décerné à une personne qui a fait preuve d'un dévouement indéfectible à la promotion d'une société multiculturelle solide au Canada, et ce, pendant au moins dix ans.

Le prix dans la catégorie *Réalisation exceptionnelle* est décerné à une personne ou à un groupe qui a apporté une contribution considérable au multiculturalisme canadien pendant au moins un an au cours des cinq dernières années.

Les lauréats du prix reçoivent un certificat signé par le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme et ils doivent désigner une association ou un organisme canadien à but non lucratif et enregistré à qui sera octroyée une subvention de 20 000 $.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les conditions d'admissibilité et les lignes directrices pour la présentation d'une candidature au Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme, veuillez consulter le site à l'adresse suivante : www.cic.gc.ca/paulyuzyk.

Mois de l'histoire des Noirs

En 1995, le gouvernement du Canada a désigné le mois de février « Mois de l'histoire des Noirs ». Le thème pour 2010 était « Fiers de notre histoire » ; il portait principalement sur les trois éléments suivants : le 150e anniversaire de la remise de la Croix de Victoria à William Hall ; la contribution exceptionnelle de Harriet Tubman

Prestation musicale des frères Leong de la Tutti Muzik School à l'occasion du lancement officiel du Mois du patrimoine asiatique, à Ottawa, en mai 2009.

Photo gracieusement fournie par Citoyenneté et Immigration Canada.

« Année du tigre »
Timbre commémorant le Nouvel An chinois 2010.

Reproduit avec la permission de la Société canadienne des postes © [2010].

M. John Yaremko (1918-2010).

Photo gracieusement fournie par l'Assemblée législative de l'Ontario, et reproduite avec sa permission.

Le tout premier prix Paul Yuzyk a été décerné en juin 2009 à M. John Yaremko, dans la catégorie *Ensemble des réalisations*.

M. Yaremko est le premier ukraino canadien à avoir été élu député à l'Assemblée législative de l'Ontario, en 1951. Au cours de ses 25 années de service dans la fonction publique, M. Yaremko a été un fervent défenseur de l'éducation, des droits de la personne et du multiculturalisme, attirant ainsi l'attention du gouvernement provincial sur les besoins des Ontariens de différentes origines ethniques en matière de services communautaires et de soins de longue durée.

M. Yaremko est décédé en août 2010, tout juste un an après avoir reçu son prix. Dans son message de condoléances, le ministre Kenney a qualifié M. Yaremko de « membre éminent de la société ». Il a également affirmé : « son décès laissera un vide dans le cœur des nombreuses personnes qu'il a côtoyées au cours de sa vie. »

M. Yaremko a décidé de faire don de la subvention de 20 000 $ qu'il a reçue avec son prix au St. Vladimir Institute, à Toronto.

au chemin de fer clandestin ainsi que l'esprit d'initiative de Mifflin Wistar Gibbs, personnage historique national. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les personnes importantes dans l'histoire des Noirs du Canada, veuillez consulter le site à l'adresse suivante : http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/noirs/personnes.asp.

Le Mois de l'histoire des Noirs de 2010 a été lancé sur la Colline du Parlement dans le cadre d'une cérémonie animée par l'honorable Jason Kenney, ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme. Au cours de cet événement, on a procédé au dévoilement d'un timbre commémoratif de la Société canadienne des postes à l'effigie de William Hall, Tchetena Bellange a présenté un monologue sur Harriet Tubman, et Kellylee Evans a offert une prestation musicale.

En février 2010, l'Agence Parcs Canada, en collaboration avec le Programme du multiculturalisme, a élaboré une exposition modulaire de photographies de personnes, de lieux et d'événements liés aux Canadiens d'origine africaine désignés comme des personnages historiques nationaux. L'exposition a été présentée sur le site Web du Musée virtuel du Canada, et du matériel didactique a été préparé à l'intention des enseignants. Les représentants du Programme du multiculturalisme ont travaillé en étroite collaboration avec la Ville de Gatineau et l'Ontario Black History Society afin que l'exposition puisse être présentée à Gatineau et à Toronto.

Défi Mathieu Da Costa—Concours national de compositions et de dessins

Le Défi Mathieu Da Costa est un concours annuel de compositions et de dessins qui célèbre le multiculturalisme et la diversité au Canada. Les jeunes âgés de 9 à 18 ans peuvent participer au Défi, qui leur fournit l'occasion d'utiliser leur créativité pour découvrir la manière dont les personnes de différentes origines ont contribué au façonnement du Canada.

Le matériel promotionnel de l'édition 2010 du Défi a été distribué à quelque 17 000 écoles, bibliothèques et autres organismes aux quatre coins du pays, et plus de 980 personnes se sont inscrites. Les bureaux régionaux du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration se sont employés activement à faire la promotion du Défi dans les provinces et les territoires afin d'accroître la sensibilisation au multiculturalisme.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu à Ottawa, en avril 2010. Les dessins gagnants sont présentés dans l'ensemble du Rapport, notamment sur la couverture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site à l'adresse suivante : www.mathieudacosta.gc.ca.

Programmes de reconnaissance historique

Les programmes de reconnaissance historique donnent suite à l'engagement du gouvernement du Canada visant à reconnaître et à commémorer les expériences des collectivités touchées par les mesures de guerre ou les restrictions ou interdictions en matière d'immigration du passé, ainsi qu'à informer les Canadiens au sujet de ces expériences et des contributions apportées par ces collectivités à l'édification du Canada. Les programmes, soit le Programme de reconnaissance historique pour les communautés et le Programme national de reconnaissance historique, contribuent à la participation des collectivités touchées en faisant la promotion de la réconciliation et en appuyant une participation pleine et entière à la société canadienne.

Programme de reconnaissance historique pour les communautés

Le gouvernement du Canada a lancé le Programme de reconnaissance historique pour les communautés en 2008 dans le but d'aider à commémorer les expériences et les contributions historiques des collectivités touchées par les mesures de guerre et les restrictions en matière d'immigration et à informer les Canadiens à ce sujet.

En 2009-2010, en consultation avec des comités consultatifs communautaires, on a approuvé le financement de 18 projets, évalués au total à plus de 3,5 millions de dollars. Pendant la période visée par le Rapport, les collectivités sino-canadiennes, judéo canadiennes, italo-canadiennes et indo-canadiennes ont reçu du financement pour certains projets, dont les suivants :

- un documentaire et un site Web interactif qui célèbrent l'histoire de la collectivité sino canadienne, en mettant l'accent sur sa quête visant à obtenir réparation;
- un mur commémoratif, une capsule historique et une brochure d'information au sujet de l'internement de personnes appartenant à la collectivité italo canadienne d'Ottawa pendant la Deuxième Guerre mondiale;
- un monument qui sera érigé au Quai 21, à Halifax, à la mémoire des réfugiés juifs qui se trouvaient à bord du *M.S. St. Louis*, navire qui a quitté l'Allemagne en 1939 dans le but de se réfugier en Amérique du Nord, mais qui, après que l'autorisation d'accoster a été refusée au navire, ont dû retourner en Europe, où nombre d'entre eux ont péri pendant l'Holocauste;
- un documentaire au sujet des répercussions des politiques d'immigration restrictives visant les travailleurs indo canadiens et sino canadiens à Tod Inlet, en Colombie Britannique;
- un livre commémoratif sur l'incident du *Komagata Maru*, qui s'est produit en 1914, au cours duquel l'accès a été refusé à la plupart des 376 immigrants potentiels d'origine indienne à Vancouver en raison de l'exigence liée au « passage sans escale » contenue dans les lois en matière d'immigration à l'époque.

Le Fonds canadien de reconnaissance de l'internement durant la Première Guerre mondiale, fonds de dotation de 10 millions de dollars établi dans le cadre du Programme de reconnaissance historique pour les communautés, appuie des projets liés à l'internement d'Ukraino-Canadiens et de personnes appartenant à d'autres communautés ethnoculturelles au cours de la Première Guerre mondiale. Le Fonds est géré par la Fondation ukrainienne du Canada Taras Shevchenko à Winnipeg. Au cours de 2009-2010, le fonds a été utilisé pour l'acquisition d'artefacts de l'époque et d'appuyer trois projets, dont l'établissement d'un centre d'interprétation à Spirit Lake, dans le nord du Québec. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du Fonds canadien de reconnaissance de l'internement durant la Première Guerre mondiale, veuillez consulter le site à l'adresse suivante : http://www.internmentcanada.ca/ (en anglais seulement).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de reconnaissance historique, veuillez consulter le site à l'adresse suivante : http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/programmes/index.asp.

Prestation de Mme Tetchena Bellange à l'occasion du lancement officiel du Mois de l'histoire des Noirs, à Ottawa, en février 2010.

Photo gracieusement fournie par Citoyenneté et Immigration Canada.

« William Hall »
Timbre commémorant le Mois de l'histoire des Noirs.

Reproduit avec la permission de la Société canadienne des postes © [2010].

Voici des exemples de projets commémoratifs et éducatifs financés dans le cadre du Programme de reconnaissance historique pour les communautés en 2009-2010.

Redress Remix
Stitch Media, Inc. (Nouvelle Écosse)

Stitch Media Inc. a produit un film documentaire en trois parties utilisant des animations, des entrevues et des films d'archives. Ce film raconte l'histoire de Canadiens d'origine chinoise qui ont été touchés par la taxe d'entrée sur l'immigration chinoise et la *Loi de l'immigration chinoise*. Le documentaire fait état des efforts qu'ils ont déployés pour obtenir réparation auprès du gouvernement. Le film a été lancé en janvier 2010 au Musée canadien de la guerre, à Ottawa.

Un portail interactif, financé grâce au Fonds de la radiodiffusion et des nouveaux médias de Bell, permettra aux utilisateurs de naviguer dans certaines scènes du documentaire afin d'en apprendre davantage sur l'époque et les événements présentés, et ce, au moyen d'une fonction donnant une vue panoramique de 360 degrés. Les utilisateurs peuvent répondre par texte ou par vidéo au contenu du documentaire.

Pour accéder au portail, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : http://www.redressremix.ca (en anglais et en chinois seulement).

The Komagata Maru Era – Projet de livre
Peripheral Visions Film and Video Inc. (Ontario)

Peripheral Visions Film and Video Inc. produira un livre illustré pour ramener à la vie le contexte social, culturel, politique et religieux dans lequel s'est déroulé l'incident du *Komagata Maru*. Le texte de *The Komagata Maru Era* s'appuiera sur le scénario du film intitulé *Continuous Journey*, lauréat d'un prix cinématographique. Des images d'archives cinématographiques numérisées à haute résolution seront imprimées pour la première fois, ce qui permettra d'élargir le nombre restreint de photographies actuellement conservées sur l'incident du *Komagata Maru*, alors que le navire était dans le port de Vancouver. Des exemplaires du livre seront distribués gratuitement dans les écoles, les universités, les collèges et les centres communautaires ayant une forte concentration de personnes originaires d'Asie du Sud.

Groupe de travail national sur la recherche, la mémoire et l'éducation liées à l'Holocauste
Ligue des droits de la personne de B'nai Brith Canada (Ontario)

La Ligue des droits de la personne de B'nai Brith Canada (B'nai Brith) souhaite sensibiliser le public à l'incident du navire *M.S. St. Louis*, et s'efforce de sensibiliser les Canadiens aux dangers de l'antisémitisme, des préjudices et du racisme institutionnalisés. Dans le cadre de ce projet, B'nai Brith a organisé, en juin 2009, une conférence internationale portant sur les enjeux liés à l'Holocauste dans le contexte canadien, qui s'intitulait *L'époque du St. Louis : Se rappeler le passé, Aller de l'avant.*

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : http://www.stlouis2009conference.ca/pages/French/Acceuil.

L'honorable Jason Kenney assiste à une présentation spéciale de Joe Bogoroch, ancien président du B'nai Brith Canada, à l'occasion de la conférence intitulée « L'époque du St. Louis : Se rappeler le passé, Aller de l'avant » à Toronto, en juin 2009.

Photo gracieusement fournie par la Ligue des droits de la personne de B'Nai Brith Canada.

Alvin Tran et Rosie Simon à la première représentation de la pièce de théâtre *Red Letters*, à Vancouver, en novembre 2010. Cette comédie musicale, qui porte sur la période des années 1920, raconte l'histoire d'une famille qui subit les répercussions de la taxe d'entrée sur l'immigration chinoise et de la *Loi de l'immigration chinoise*. La pièce a été financée dans le cadre du Programme de reconnaissance historique pour les communautés en 2009-2010.

Photo gracieusement fournie par Diana Wong.

Prestation de danse par le groupe Crazy Smooth et la Bboyizm Dance Company à l'occasion de la cérémonie de remise des prix du Défi Mathieu Da Costa, à Ottawa, en avril 2010.

Photo gracieusement fournie par Citoyenneté et Immigration Canada.

Plan d'action canadien contre le racisme

Annoncé le 21 mars 2005, *Un Canada pour tous : Plan d'action canadien contre le racisme*, est la démarche qu'emploie le gouvernement du Canada pour s'attaquer au racisme et à la discrimination dans 20 ministères et organismes fédéraux. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration est responsable de la coordination du Plan d'action.

L'exercice 2009-2010, qui est visé par le présent rapport, est la cinquième année du Plan d'action canadien contre le racisme. Il est donc approprié d'examiner les résultats atteints à ce jour et de réfléchir sur la démarche soutenue que le gouvernement adopte pour régler certaines questions stratégiques générales ayant trait à la vie sociale, comme la cohésion sociale et les obstacles systémiques à l'inclusion. Le Ministère dirige actuellement une évaluation horizontale dans le but d'examiner la mise en œuvre du Plan d'action canadien contre le racisme à l'échelle du gouvernement. Tous les partenaires du Plan d'action auront terminé l'évaluation de leurs initiatives au plus tard à la fin de mars 2010, et les résultats sont attendus au cours de l'exercice 2010-2011.

Les activités entreprises en 2009-2010 ont continué à donner des résultats dans les domaines clés que sont l'application de la *Loi*, la discrimination en milieu de travail, l'intégration des jeunes et des nouveaux arrivants, les questions ayant trait à la race dans le système judiciaire et le signalement des crimes haineux. La présente section met en évidence les progrès réalisés dans le cadre des activités financées par le Plan d'action canadien contre le racisme et réalisées par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences et le ministère de la Justice.

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration

Initiative de collecte de données nationales normalisées sur les crimes motivés par la haine

Cette initiative est une réalisation issue d'un partenariat entre le Programme du multiculturalisme et le Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada. En 2009-2010, l'Initiative a continué à promouvoir et à améliorer la normalisation de la reddition de comptes et de la surveillance des crimes haineux par les forces policières du Canada. En 2009-2010, de la formation sur le

Statistiques sur les crimes motivés par la haine, 2008[1]

En 2008, les trois facteurs principaux de motivation des crimes haineux sont les suivants :

- race ou origine ethnique (55 %);
- religion (26 %);
- orientation sexuelle (16 %).

En 2008, les services de police ont signalé 1 036 crimes haineux (une augmentation de 35 % comparativement à 2007), notamment :

- 205 crimes haineux contre des Noirs;
- 115 crimes haineux contre diverses races ou origines ethniques[2];
- 64 crimes haineux contre des personnes originaires de l'Asie du Sud;
- 165 crimes haineux contre des juifs;
- 30 crimes haineux contre des catholiques;
- 26 crimes haineux contre des musulmans;
- 152 crimes haineux contre des homosexuels et des lesbiennes.

Les cinq principales villes qui ont signalé des crimes haineux en 2008 sont les suivantes :

- Toronto : 271 incidences
- Vancouver : 143 incidences
- Ottawa : 51 incidences
- Montréal : 38 incidences
- Hamilton : 33 incidences

Les personnes impliquées dans les crimes haineux signalés au Canada, en 2008 :

- la majorité des victimes de crimes haineux sont des hommes;
- la majorité des personnes accusées de crimes haineux sont des hommes;
- l'âge moyen des victimes de crimes haineux est de 32 ans;
- l'âge moyen des personnes accusées de crimes haineux est de 27 ans. Environ 60 % des personnes accusées de crimes haineux en 2008 étaient âgées entre 12 et 22 ans—le sommet se situant aux alentours de 17 et 18 ans.

Remarque :

1. Les statistiques sur les crimes haineux sont publiées deux ans après l'année au cours de laquelle les incidences sont signalées.
2. Comprend les crimes haineux qui ciblent plus d'une race ou plus d'un groupe ethnique.

Source: Statistique Canada, 85-002-X

terrain a été fournie à sept services de police, qui se sont donc ajoutés aux 156 services ou détachements de police qui ont reçu de la formation depuis le lancement de l'Initiative. Les données sur les crimes motivés par la haine en 2008 recueillis par le Centre canadien de la statistique juridique portaient sur environ 88 pour cent de la population canadienne et celles-ci ont été publiées en juin 2010 dans le premier rapport du Centre, intitulé *Les crimes haineux déclarés par la police au Canada*, 2008. Comme c'était le cas pour 2007, le Rapport révèle que les principales victimes des crimes haineux signalés par la police étaient des hommes, et la majorité des crimes sont commis contre des Noirs et des Juifs. La formation continue offerte aux services policiers en matière de saisie de données et de signalement des crimes haineux contribuera à l'établissement de données encore plus exhaustives et précises à ce chapitre.

Collectivités accueillantes

L'Initiative de développement de collectivités accueillantes a débuté en tant que contribution du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration au Plan d'action canadien contre le racisme. Compte tenu du besoin continu de favoriser des communautés plus inclusives et plus accueillantes, les activités de l'Initiative se poursuivront dans le volet Connexions communautaires du Programme d'établissement modernisé du Ministère et conformément à ses modalités.

Dans le volet Connexions communautaires, l'Initiative de développement de collectivités

accueillantes continue d'appuyer les démarches locales qui soutiennent l'établissement et l'intégration par l'élimination des obstacles et lacréation de collectivités accueillantes et inclusives, par exemple :

- travailler de concert avec des organismes pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants (Travailleurs de l'établissement dans les écoles, Partenariats d'établissement par l'intermédiaire des bibliothèques et centres de santé communautaires);
- favoriser le développement de collectivités accueillantes, sûres et inclusives, où les nouveaux arrivants peuvent avoir accès à de l'information, à des services et à d'autres biens publics (p. ex. centres d'accueil);
- aider les intervenants locaux à collaborer dans le but d'élaborer des plans, des stratégies et des outils (p. ex. Partenariats locaux en matière d'immigration, Boîte à outils pleine d'idées pour les petits centres);
- communiquer les pratiques exemplaire et mettre en commun de l'information et des connaissances spécialisées;
- relier les groupes vulnérables à leurs homologues nés au Canada et établir des réseaux de soutien (p. ex. services de mentorat, réseaux de développement de la petite enfance, réseaux d'aînés, réseaux d'entreprises, etc.) et;
- organiser des activités visant à accroître l'éducation et la sensibilisation.

Bien que les bénéficiaires ultimes des projets de l'Initiative de développement de collectivités accueillantes soient les nouveaux arrivants au Canada, puisqu'ils visent à atteindre les objectifs à long terme de Connexions communautaires qui visent à favoriser des collectivités plus inclusives et accueillantes, les projets visent également les Canadiens et les institutions canadiennes. La vaste gamme d'intervenants qui mènent les projets et y participent dans le cadre de l'Initiative signifie que les projets permettent d'aborder un grand nombre de défis différents liés à l'intégration, notamment ceux qui se présentent en milieu de travail, à l'école et dans la collectivité. En réduisant les obstacles à l'intégration, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration appuie le développement de villes et de quartiers accueillants, inclusifs et durables, et ce, conformément à son objectif stratégique visant une immigration qui favorise un avenir prospère pour le Canada.

L'Initiative de développement de collectivités accueillantes appuie des activités permanentes, notamment des activités de sensibilisation, l'élaboration d'outils et de ressources ainsi que les services directs à l'intention des nouveaux arrivants, des jeunes et des régions desservies par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, ainsi que des stratégies et des projets dans des provinces qui disposent de modes de financement optionnels (la Colombie Britannique et le Manitoba) et à l'échelle nationale.

En 2009-2010, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a financé 35 projets dans le cadre du Programme d'établissement modernisé, le montant du financement s'élevant 4 404 740 $. Les projets qui suivent sont des exemples de projets appuyés par l'Initiative de développement de collectivités accueillantes.

Le projet *À la découverte de nos cultures*, a reçu du financement du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pour offrir des programmes interculturels et éducatifs à plus de 15 000 jeunes et enfants d'âge scolaire à Terre Neuve et Labrador. Le projet permet aux immigrants ou aux réfugiés qui fréquentent des écoles primaires ou secondaires et à leurs collègues de classe de se rassembler afin d'organiser un forum public et d'y présenter leur culture.

Le bureau de Toronto de l'Association canadienne pour la santé mentale a reçu du financement pour *Opening Doors: Strengthening Participation for Immigrants and Refugees with Mental Health Issues*. Il s'agit d'un projet de formation des pairs sur la lutte contre le racisme et la discrimination dans le cadre duquel sont offerts des ateliers à l'intention d'employés qui travaillent à des lieux fréquentés par les nouveaux arrivants et les clients des services de santé mentale. Le projet favorise le renforcement de la participation des nouveaux immigrants et réfugiés ayant des problèmes de santé mentale et la création de milieux inclusifs et accueillants pour les nouveaux immigrants et réfugiés qui éprouvent des problèmes de santé mentale.

L'organisme Central Alberta Refugee Efforts a reçu du financement pour son projet visant à affecter des travailleurs de l'établissement dans les écoles afin qu'ils cernent les besoins des immigrants d'âge scolaire et de leurs parents et qu'ils y répondent. Le projet facilite l'adaptation des nouveaux arrivants, parents et enfants, au système scolaire canadien, offre des services de soutien pendant l'année scolaire ainsi que pendant l'été et permet une collaboration avec le personnel scolaire et d'autres fournisseurs de services de la collectivité, ce qui permet aux élèves de bien fonctionner.

Ministère de la Justice

Programme juridique de partenariats et d'innovation

Le ministère de la Justice a concentré ses efforts dans le cadre du Plan d'action canadien contre le racisme à des activités qui favorisent le respect du principe d'égalité devant la *Loi*. Les fonds octroyés sous forme de contribution ont été mis disponibles tout au long de l'exercice 2009-2010 par l'entremise du Programme juridique de partenariats et d'innovation. Les fonds étaient destinés à des projets qui portaient sur :

- les questions ayant trait à la race dans le système de justice, notamment la surreprésentation de certains groupes racisés dans le système judiciaire, autant à titre de victimes que d'agresseurs, et ce, au moyen de recherches, de consultations, et de projets qui permettront de mettre à l'essai des approches ou des modèles d'intervention ou encore de créer des activités de vulgarisation et d'information juridiques à l'intention du public et de les réaliser;
- le rôle du Ministère dans son travail de collaboration visant à lutter contre les crimes haineux, y compris faire enquête sur le problème de la communication sans frontière de la propagande haineuse au moyen d'Internet.

En 2009-2010, le ministère de la Justice a financé sept projets, pour un total de 340 628 $. Les projets qui suivent sont des exemples de projet qui ont été soutenus par le Fonds juridique de partenariats et d'innovation durant la période visée par le Rapport.

Le Réseau ontarien d'éducation juridique a reçu des fonds de la part du ministère de la Justice, qui lui ont permis de réaliser deux projets. Dans le premier projet, intitulé *Naviguer dans le système de justice*, qui consiste en des séances de perfectionnement des habiletés à l'intention des intervenants auprès des jeunes et des enseignements d'appui à la réussite, des séances de formation au sujet des questions raciales dans le système judiciaire ont été présentées aux intervenants de première ligne auprès des jeunes qui ont des démêlés avec la justice pénale. Le second projet, intitulé *Aboriginal Justice Education Project* (Nord Ouest de l'Ontario), a permis de collaborer avec les communautés autochtones pour accroître leur participation à des jurys.

Le Conseil canadien de lutte contre le racisme a reçu des fonds, qui lui ont permis d'étudier la nécessité d'établir un modèle de justice réparatrice pour les jeunes à Toronto, en Ontario. L'organisation se penche sur la possibilité d'établir un programme de justice réparatrice pour les jeunes en Ontario, en utilisant le concept du programme albertain comme modèle. Le modèle prévoit la tenue de conférences (conformément à l'article 19 de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*) permettant de travailler avec les jeunes et les jeunes délinquants adultes qui ont commis des crimes motivés par la haine, le racisme et d'autres enjeux sociaux.

La Première nation de Walpole Island a reçu des fonds dans le cadre du Plan d'action canadien contre le racisme et du Programme juridique de partenariats et d'innovation pour la tenue du symposium *Wiinaadmaadying*, qui a réuni entre 50 et 60 professionnels autochtones et non autochtones du domaine judiciaire et d'exécution de la *Loi* des comtés de Sarnia-Lambton et de Chatham-Kent en Ontario. L'événement a permis de fournir de l'information sur les pratiques nouvelles liées à la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice et de fournir des renseignements aux participants à ce sujet. Dans le cadre de ce projet, on a aussi élaboré une trousse d'information décrivant les pratiques exemplaires liées au racisme dans le système de justice. Le symposium visait à augmenter la compréhension des Autochtones en ce qui concerne les questions liées au racisme et les solutions possibles.

Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences

La Stratégie pour un milieu de travail sans racisme

La Stratégie pour un milieu de travail sans racisme a pour objectif d'aider les employeurs à lutter contre le racisme en éliminant les obstacles discriminatoires au recrutement, au maintien en poste et à l'avancement des membres de minorités visibles et des Autochtones en milieu de travail. La Stratégie est conforme au mandat du Ministère à l'égard des milieux de travail justes et inclusifs et fait partie intégrante de l'engagement du gouvernement du Canada à accroître l'inclusion sociale par l'équité en matière d'emploi et le multiculturalisme. La Stratégie, qui se veut éducative, vise à accroître la sensibilisation des employeurs et des employés dans les milieux de travail réglementés par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et le Programme de contrats fédéraux au sujet des avantages des milieux de travail justes et inclusifs.

Pendant la période visée par le Rapport, 76 séances ont été présentées, partout au Canada, à des employeurs réglementés par le gouvernement fédéral, ce qui représente une augmentation de 40 pour cent par rapport à la période précédente. Les séances portaient sur les thèmes suivants :

- introduction à la diversité;
- établissement de milieux de travail inclusifs;
- établissement d'une analyse de rentabilité liée à la diversité raciale;
- détermination des défis auxquels sont confrontés les minorités visibles et les Autochtones en milieu de travail et de stratégies d'intervention;
- obligation de prendre des mesures d'adaptation;
- stratégies de recrutement inclusif et techniques d'entrevue;
- *La tête de l'emploi : pour en finir avec le racisme au travail*, une série de cinq films créés en partenariat avec l'Office national du film; et,
- maîtriser l'intégration des Autochtones.

En plus d'éduquer les employeurs et d'accroître leur sensibilisation, ces activités permettent de reconnaître certains employeurs et intervenants pour leur dévouement et leur détermination à créer des milieux de travail équitables, diversifiés et inclusifs.

La tête de l'emploi : pour en finir avec le racisme au travail est une série de courts métrages conçus pour encourager la discussion et le dialogue sur la question du racisme en milieu de travail.

(above)
Coffret des films en DVD(left)

(à gauche)
« Comme je suis »

Le documentaire met en question les stéréotypes à l'égard des Autochtones en milieu de travail et célèbre la fierté des Autochtones à l'égard de leur travail et de leur culture.

Photo gracieusement fournie l'Office national du film du Canada.

CHAPITRE 2

SOUTIEN AUX INSTITUTIONS PUBLIQUES

Le Programme du multiculturalisme apporte du soutien aux institutions fédérales et à d'autres institutions publiques, et ce, afin de les aider à mieux respecter leurs obligations aux termes de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Réseau des champions du multiculturalisme

Lancé en 2005, le Réseau des champions du multiculturalisme est composé de cadres supérieurs qui jouent un rôle de leadership dans l'accroissement de la connaissance et de la compréhension du multiculturalisme en faisant en sorte que le multiculturalisme soit pris en considération dans l'élaboration de programmes, de politiques et d'activités dans leurs organisations respectives. Le Réseau prévoit un forum de discussions sur les pratiques exemplaires, les défis communs et les leçons apprises, lequel a pour but de constituer une communauté de pratique. En 2009-2010, les champions du multiculturalisme ont promu l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* dans 95 institutions fédérales.

Durant la période visée par le Rapport, deux réunions du Réseau ont eu lieu, dans le cadre desquelles les membres ont mis en commun des renseignements sur les pratiques exemplaires, acquis des connaissances sur les nouvelles recherches et interagi les uns avec les autres dans le but de fournir à leurs organisations respectives les ressources dont elles ont besoin pour mieux relever les défis que pose la société canadienne de plus en plus diversifiée.

Recherche

Les décideurs ont besoin de renseignements à jour pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes qui répondent aux besoins changeants de la société diversifiée du Canada. En collaborant avec des partenaires dans le gouvernement, le monde universitaire et le secteur bénévole, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration répond à ce besoin au cours de la période visée en créant et en diffusant des produits et des services de recherche pertinents grâce à des publications, à des séminaires et à des conférences.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités de recherche du Ministère, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/recherche-stats.asp.

Projet Metropolis

En 2009-2010, le projet Metropolis a organisé plusieurs événements ayant comme thème le multiculturalisme, dont les suivants :

- Une discussion en groupe sur les activités de lutte contre le racisme et la discrimination a eu lieu en septembre 2009. Les représentants des gouvernements provinciaux, d'organismes communautaires et d'universités ont discuté de l'incidence des activités de lutte contre le racisme et la discrimination sur les collectivités;
- En janvier 2010, la Fondation canadienne des relations raciales a été invitée à présenter un aperçu des pratiques exemplaires en matière d'élimination du racisme dans les secteurs privé et public. Les participants consistaient en des représentants du gouvernement fédéral, de municipalités et de fournisseurs de services d'immigration ainsi que des universitaires;
- Le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences a dirigé une discussion en février 2010 qui a porté sur la nécessité de se préparer au multiculturalisme dans la prestation de service afin de répondre aux besoins de tous les citoyens, y compris ceux des nouveaux arrivants et des Canadiens d'origine autochtone. Les participants comptaient des représentants du gouvernement fédéral ainsi que des gouvernements provinciaux, municipaux et internationaux.

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a organisé des séances plénières et des ateliers, auxquels il a également participé, avec des universitaires, des intervenants et des

Projections de la diversité de la population canadienne

Une étude intitulée *Projections de la diversité de la population canadienne* — 2006 à 2031 a été publié le 9 mars 2010. L'étude a suscité une forte attention médiatique et a engendré un débat public sur l'augmentation de la diversité au Canada. L'étude est utilisée en vue de mener d'autres recherches visant à aider les employés des secteurs public et privé à reconnaître l'effectif en constante évolution et le besoin croissant d'incorporer ces réalités au recrutement, au maintien du personnel et à l'avancement des minorités visibles en fonction de l'augmentation de la diversité au Canada dans des milieux de travail justes et inclusifs.

Financée dans le cadre de Programme du multiculturalisme, en partenariat avec le ministère du Patrimoine canadien et le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences, cette étude portait sur l'augmentation de la diversité au sein des groupes de minorités visibles dans les villes canadiennes. Les projections ont été établies en fonction d'un vaste éventail de variables ethnoculturelles, dont le groupe de minorité visible, le statut des générations, le lieu de naissance, la confession religieuse et la langue maternelle.

L'étude complète peut être téléchargée gratuitement à partir du site web suivant : http://www.statcan.gc.ca/pub/91-551-x/91-551-x2010001-fra.pdf.

Points saillants des projections :

- En 2031, les Sud-Asiatiques et les Chinois continueraient de former les plus importants groupes de minorités visibles au Canada.
- Les Arabes ainsi que les Asiatiques occidentaux sont les groupes de minorités visibles qui pourraient croître le plus rapidement entre 2006 et 2031.
- La population de confessions religieuses autres que chrétiennes pourrait plus que doubler d'ici 2031 et moins de deux Canadiens sur trois seraient de religions chrétiennes en 2031, comparativement à 2006 (75 %) et 1981 (90 %).
- Les personnes ayant comme langue maternelle une autre langue que le français ou l'anglais représenteraient entre 29 % et 32 % de la population en 2031.
- En 2031, près de 46 % de la population âgée de 15 ans ou plus serait née à l'étranger, soit aurait au moins un parent né à l'étranger, comparativement à 39 % en 2006.
- En 2031, environ 96 % des personnes appartenant à un groupe de minorités visibles continueraient de résider dans l'une ou l'autre des 33 régions métropolitaines de recensement d'ici 2031. Plus de 71 % de toutes les personnes de minorités visibles résideraient dans les trois plus importantes régions métropolitaines de recensement du pays, soit, dans l'ordre, Toronto, Vancouver et Montréal.

Membre de la Gendarmerie royale du Canada accompagné de jeunes Autochtones au *Pow Wow* dans le cadre du *Canadian Aboriginal Festival*, à Toronto, en 2009.

Photo gracieusement fournie par la Gendarmerie royale du Canada.

décideurs du gouvernement fédéral ainsi que des gouvernements provinciaux et municipaux dans le cadre du Douzième Congrès national de Metropolis, qui a eu lieu à Montréal, au Québec, en mars 2010. Voici des exemples de sujets abordés : le renforcement des capacités des collectivités et les modèles de participation des collectivités de divers groupes; les conflits « importés » et la radicalisation des jeunes ainsi que la collecte de données concernant les crimes haineux avec les organismes d'application de la *Loi*.

En septembre 2009, au Quatorzième Congrès international de Metropolis à Copenhague, au Danemark, le Ministère s'est employé à faire progresser d'importants dialogues de recherche à l'échelle internationale. Le programme a rassemblé des universitaires, ainsi que des représentants et des autorités de la société civile à un atelier qui visait à explorer les interventions en matière de politiques publiques et les conflits transnationaux qui font la promotion de la paix et de la compréhension interculturelle.

Célébration de la Fête nationale du Québec, à Gatineau (Québec), en juin 2009.

Photo gracieusement fournie par Patrick Guillot.

Pour en apprendre davantage au sujet du projet Metropolis, veuillez consulter le site à l'adresse suivante : www.canada.metropolis.net.

Études

En 2009-2010, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a mené un certain nombre de recherches qui ont porté principalement sur des aspects culturels et religieux de la société canadienne. Les sujets des recherches et des analyses réalisées consistent notamment en des indicateurs de rendement du multiculturalisme qui tiennent compte des différences entre les collectivités culturelles et en un examen de l'opinion publique portant sur le point de vue des Canadiens envers le multiculturalisme et l'immigration. Conscient que la diversité religieuse constitue un nouveau domaine dans le Programme du multiculturalisme, le Ministère a réalisé plusieurs projets de recherche sur le sujet, explorant ainsi le paysage religieux du Canada et étudiant plus en profondeur des aspects particuliers, comme le dialogue interreligieux et la manière dont les milieux de travail s'adaptent à la diversité religieuse.

Le Ministère a offert du financement à une étude, terminée en mars 2010, qui visait à examiner les variations de la situation socioéconomique selon les différentes religions non chrétiennes et leur incidence sur la diversité canadienne. Certains des résultats de la recherche ont été présentés dans le cadre d'un atelier organisé par le Ministère au Douzième Congrès national de Metropolis, qui a eu lieu en mars 2010, sous le thème de l'avenir de la diversité religieuse au Canada.

D'autres projets de recherche ont porté principalement sur les enclaves de minorités dans les régions métropolitaines et la création de quartiers urbains avec divers degrés de concentration et de mélange de minorités. Il est important de réaliser des recherches sur le sujet afin de pouvoir déterminer la prévalence des collectivités et des enclaves distinctes et d'en tenir compte ainsi que de comprendre les facteurs dont dépend la réussite de la création de collectivités diversifiées harmonieuses et cohésives.

Publications

Les publications qui ont été produites au cours de la période visée par le Rapport traitent de questions importantes comme la discrimination raciale et religieuse, la radicalisation et la participation des jeunes, la situation socioéconomique des minorités visibles et religieuses, ainsi que les espaces communs multiculturels.

Il convient de souligner que le Projet de recherche sur les politiques a produit et publié un rapport intitulé *Comprendre la réalité « 3M » (multiculturelle, multireligieuse et multilingue) du Canada au XXIe siècle* en juin 2009. Établi en partie à la demande du Programme du multiculturalisme, ce rapport repose sur plusieurs années de recherche sur les perspectives régionales du multiculturalisme. De 2006 à 2009, le Programme du multiculturalisme s'est associé au Projet de recherche sur les politiques et au projet Metropolis afin d'effectuer des recherches sur l'approche du Canada en matière de diversité multiculturelle. Les recherches ont débuté avec des tables rondes qui ont été tenues dans huit villes aux quatre coins du Canada où des lacunes en matière de politiques ont été décelées. Selon le rapport final, qui comprend des observations formulées par les participants aux tables rondes, « trop souvent la prestation des programmes [gouvernementaux] met en évidence les différences culturelles plutôt que d'encourager les gens de différentes cultures à apprendre les uns des autres. Les participants étaient d'avis que cet écart [apparent] contribue aux défis que pose la diversité multiculturelle et empêche les communautés culturelles d'intéragir les unes avec les autres autant qu'elles l'auraient pu. »
Le rapport intégral peut être téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : http://www.policyresearch.gc.ca/doclib/2009-0015-fra.pdf.

CHAPITRE 3

PROMOTION DU MULTICULTURALISME À L'ÉTRANGER

Le Canada participe activement à des tribunes internationales sur les questions liées au multiculturalisme, à la diversité, à la discrimination, au racisme et aux droits de la personne. Ces tribunes comprennent les États Unis, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Organisation des États américains, de même que les Consultations intergouvernementales sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations. En accomplissant ce travail et en accueillant des délégations étrangères, le Canada communique son approche en matière de multiculturalisme et fait avancer les politiques en collaboration avec la communauté internationale.

Le Programme du multiculturalisme a permis d'accueillir un certain nombre d'autres pays et organismes étrangers en vue de discuter des modèles canadiens de multiculturalisme, de diversité et d'intégration, ainsi que de partager les pratiques exemplaires. Les réunions de cette nature sont souvent organisées en collaboration avec des collègues d'autres directions générales du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et d'autres ministères gouvernementaux ayant des intérêts similaires, tels que le ministère de la Justice, le ministère du Patrimoine canadien et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Examen périodique universel des Nations Unies

L'Examen périodique universel des Nations Unies est un processus du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Le Canada, à titre d'État membre, doit établir des rapports sur ses activités afin de respecter les engagements internationaux en matière de droits de la personne énoncés dans les ententes des Nations Unies, dont il est signataire. Le processus d'établissement de rapports, portant sur une période de quatre ans, est coordonné par le ministère du Patrimoine canadien et comporte des consultations avec des ministères fédéraux, de même qu'avec les provinces et les territoires.

District financier de Toronto.

Photo gracieusement fournie par Citoyenneté et Immigration Canada.

Concours national de bannières pour les élèves **Hissez vos voix**

« Les visages du monde »
Ashley Nelson, Hamzia Bawa-Zeba et Chadelyn Bustos

École catholique Cardinal Newman (Brampton [Ontario])

Image gracieusement fournie par la Commission de la capitale nationale.

L'examen du Canada devant le Groupe de travail sur l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies le plus récent a été réalisé le 3 février 2009. Au total, 45 États ont formulé des commentaires sur le dossier et les activités du Canada en matière de droits de la personne. Le rapport comprenait une liste de 68 recommandations, et bon nombre d'entre elles visaient des enjeux importants du mandat du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration en matière de multiculturalisme. Le Canada s'est engagé non seulement à donner suite aux recommandations, mais aussi à entreprendre une série d'initiatives additionnelles, y compris le dépôt du rapport des Nations Unies au Parlement. Le Canada produira un rapport sur la mise en œuvre des recommandations acceptées au cours de son prochain examen en 2013.

Pour consulter le rapport en entier et voir les réponses du Canada aux recommandations soumises en juin 2009, visitez le site suivant : http://www.pch.gc.ca/pgm/pdp-hrp/inter/upr-fra.cfm.

Table ronde interministérielle avec des représentants personnels de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Les 15 et 16 octobre 2009, trois représentants personnels de la présidente en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont visité le Canada dans le but de promouvoir une plus grande tolérance et de lutter contre le racisme, la xénophobie et la discrimination. Pendant leur séjour, les représentants et autres membres de la délégation de l'OSCE ont rencontré le ministre canadien de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme ainsi que d'autres hauts fonctionnaires gouvernementaux. De plus, ils ont participé à une table ronde interministérielle organisée par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Les ministères représentés à la table ronde étaient le ministère de Citoyenneté et Immigration, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences Canada, Statistique Canada et le ministère de la Justice. Les représentants de l'OSCE étaient particulièrement intéressés par les politiques et les programmes du Canada sur le multiculturalisme et la lutte contre la discrimination, l'éducation concernant la lutte contre la discrimination, les incidences des crimes haineux au Canada et la collecte de données sur les crimes motivés par la haine. Les trois représentants personnels ont également pris part à des séances thématiques distinctes avec le ministère de la Sécurité publique et le ministère de la Justice.

Groupe d'action international pour la coopération sur l'éducation, la mémoire et la recherche sur l'Holocauste

En juin 2009, le Canada est devenu membre à part entière du Groupe d'action international pour la coopération sur l'éducation, la mémoire et la recherche sur l'Holocauste (GAI). À titre de membre, le Canada s'engage à mettre en œuvre des politiques et des programmes nationaux à l'appui de la sensibilisation, de la commémoration et de la recherche au sujet de l'Holocauste, conformément à la Déclaration de Stockholm de 2000. À titre de membre du GAI, le Canada a l'occasion de faire preuve de leadership dans les domaines des politiques sur le multiculturalisme, de sensibilisation aux droits de la personne et de la lutte contre le racisme, y compris de l'antisémitisme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : www.holocausttaskforce.org.

Le Groupe de travail national sur la recherche, la mémoire et l'éducation liées à l'Holocauste, mis en relief dans le cadre du Programme de reconnaissance historique au premier chapitre, vient compléter le travail effectué par le GAI à une échelle nationale.

PROMOTION DE L'INTÉGRATION

INITIATIVES COMPLÉMENTAIRES AU MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration est également responsable des politiques, des programmes et des services complémentaires qui contribuent à l'intégration socioéconomique des personnes au Canada.

En 2009-2010, le Ministère a continué à favoriser l'intégration des personnes et des collectivités dans la société canadienne en appuyant un certain nombre d'initiatives clés qui contribuent à l'édification d'une société intégrée et cohésive sur le plan social.

Plan d'action pour la citoyenneté

En 2009-2010, le Ministère a lancé le Plan d'action pour la citoyenneté, prévoyant un ensemble d'initiatives intégrées visant à renforcer l'intégrité du Programme de la citoyenneté.

Les objectifs principaux du Plan d'action consistent à assurer l'accès à une base de connaissances essentielle en matière de citoyenneté, à accroître le respect envers les valeurs démocratiques et le statut de citoyenneté canadienne, à assurer l'intégrité du processus de naturalisation et à promouvoir la responsabilité civique auprès de tous les Canadiens.

L'une des initiatives du Plan d'action menées durant la période visée par le Rapport est la publication en novembre 2009 du nouveau guide d'étude pour l'examen de la citoyenneté, intitulé *Découvrir le Canada : les droits et les responsabilités liés à la citoyenneté*. Le guide d'étude met l'accent sur les droits et les responsabilités découlant de la citoyenneté canadienne et il présente un aperçu des personnes, des événements et des réalisations divers qui ont fait du Canada le pays qu'il est aujourd'hui.

Bien que le guide *Découvrir le Canada* soit destiné principalement aux personnes qui présentent une demande de citoyenneté, tous les Canadiens peuvent le consulter pour mieux comprendre leur histoire et leurs valeurs communes. De novembre 2009 à mars 2010, quelque 112 000 exemplaires imprimés ont été distribués. Plus de 471 000 visites ont été enregistrées sur le site Web du guide d'étude et la version électronique du guide a été téléchargée plus de 97 000 fois.

Qualifications acquises à l'étranger

Le gouvernement du Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, a lancé le *Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger* en novembre 2009. Le Cadre énonce une nouvelle vision conjointe en vue de l'adoption de mesures concertées visant à améliorer l'intégration des travailleurs formés à l'étranger et des immigrants au marché du travail canadien, et ce, le plus rapidement possible.

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences sont responsables des principales initiatives du gouvernement fédéral mises en place pour appuyer la mise en œuvre pancanadienne du Cadre. Le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences vise à améliorer l'intégration à la population active des travailleurs formés à l'étranger. Le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration offre des renseignements ainsi que des services d'orientation et d'aiguillage – au Canada tout comme à l'étranger – afin d'aider les travailleurs formés à l'étranger à réussir et à mettre à profit plus rapidement leurs connaissances pour le bien commun de la population canadienne. En 2009-2010, plus de 23 000 clients ont reçu

du soutien en personne dans 329 centres de Service Canada aux quatre coins du pays, et 2 921 appels ont été reçus de personnes souhaitant obtenir des renseignements sur la reconnaissance des titres de compétences.

Le Cadre peut être téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : http://www.rhdcc.gc.ca/fra/competence/publications/rtcae/cpc_dossier/PDF/cpc.pdf.

En 2009-2010, le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers a également mis à jour ses produits et en a ajoutés de nouveau à son site Web. Ceux-ci comprenaient une version révisée de la *Feuille de route de l'employeur pour l'embauche et le maintien en poste de travailleurs formés à l'étranger*, qui encourage les employeurs à se rendre compte de la manière dont leurs attentes culturelles peuvent avoir une incidence sur leurs pratiques en matière de ressources humaines, et de nouveaux feuillets d'information sur certains domaines et professions qui visent à aider les professionnels formés à l'étranger à comprendre leur cheminement professionnel en fournissant des renseignements, des outils et des ressources qui leur permettront de s'orienter dans le marché du travail canadien.

La *Feuille de route* peut être téléchargée gratuitement à l'adresse suivante : http://www.competences.gc.ca/employeurs/index.asp.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site Web du Bureau, à l'adresse suivante : http://www.competences.gc.ca/.

Partenariats locaux en matière d'immigration

Les Partenariats locaux en matière d'immigration sont conçus pour créer les conditions de coopération et de collaboration qui permettront aux collectivités d'évaluer les besoins, de participer à un dialogue significatif et de planifier les moyens qu'elles utiliseront pour répondre de façon efficace aux besoins des nouveaux arrivants dans le contexte propre à leur collectivité. Les partenariats constituent une approche de collaboration à l'égard de l'établissement et de l'intégration des nouveaux arrivants et encouragent de nombreux intervenants de divers secteurs à favoriser l'établissement de processus de planification stratégiques axés sur la collectivité. Le but ultime est de créer des quartiers et des villes accueillants, inclusifs et viables. Cette démarche holistique qui permet d'aborder les enjeux sociaux complexes encourage la coopération communautaire et la participation active des institutions traditionnelles et des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral. Des organisations communautaires représentant différents groupes culturels diversifiés et différents points de vue jouent un rôle important dans de nombreux partenariats en orientant le processus de planification. Pendant la période visée par le Rapport, 26 nouveaux projets ont reçu du financement en Ontario. Des projets similaires sont en cours en Colombie Britannique, dans le cadre du programme de collectivités et de milieux de travail accueillants et inclusifs (*Welcoming and Inclusive Communities and Workplaces Program*) du gouvernement provincial.

VOIE À SUIVRE

Une société intégrée et un engagement plus fort à l'égard de la citoyenneté

Le Canada figure parmi les sociétés les plus diversifiées et les plus riches sur le plan culturel au monde, les Canadiens jouissant d'une histoire, d'une identité et de valeurs communes. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration met en œuvre des politiques, des programmes et des services qui appuient l'égalité des chances et aident à lever les obstacles à l'intégration complète. À cette fin, on compte les trois domaines d'intérêt suivants : Inter-Action, un programme de subventions et de contributions nouvellement lancé, une approche coordonnée de l'intégration à l'échelle du Ministère et un engagement pangouvernemental envers le multiculturalisme.

Inter-Action : un programme de subventions et de contributions

Inter-Action, le nouveau programme canadien de subventions et de contributions pour le multiculturalisme, a été lancé en juillet 2010. Inter-Action favorise l'intégration socioéconomique des personnes et des collectivités et en les aidant à contribuer à la création d'une société intégrée et cohésive sur le plan social. Inter-Action accorde du financement au moyen de deux volets : le volet Projets, et le volet Activités.

Le **volet *Projets* du programme Inter-Action** offre du financement pour des projets communautaires pluriannuels à long terme de développement ou de participation afin de faire la promotion de l'intégration. Les demandes sont généralement examinées dans le cadre d'un processus d'appel de propositions. L'appel de 2010 donnait priorité aux projets dont les bénéficiaires principaux étaient les jeunes, les jeunes à risque, les groupes et les organismes confessionnels ou les immigrants. La priorité a également été accordée aux projets qui abordaient les droits et responsabilités liés à la citoyenneté ou qui facilitaient l'interaction positive entre les différentes communautés culturelles, ethniques et religieuses au Canada. Plus de 750 demandes de financement ont été reçues dans le cadre du premier appel de propositions. Ce taux de réponse élevé a témoigné de l'engagement des organismes des demandeurs à l'égard de la participation et des échanges interculturels. Il est possible que les appels de propositions futurs établissent de nouvelles priorités en réponse à de nouveaux enjeux particuliers d'ordre national, régional ou local.

Le **volet *Activités* du programme Inter-Action** offre du financement afin d'appuyer des activités communautaires qui favorisent au moins un des objectifs suivants : la compréhension interculturelle et interconfessionnelle, la mémoire et la fierté civiques ainsi que le respect des valeurs démocratiques fondamentales. Les demandes sont examinées tout au long de l'année. L'objectif principal est de créer des occasions concrètes d'interaction entre les collectivités culturelles et religieuses. Les activités financées dans le cadre de ce volet s'adressent et sont ouvertes à tous les Canadiens. Le financement est offert sous forme de subvention dont le montant peut correspondre, au maximum, à 50 pour cent des dépenses totales de l'activité, jusqu'à concurrence de 15 000 $.

Festival *Celebration of Cultures*, à Edmonton, en 2009.

Photo gracieusement fournie par Terry Halifax et la Commission canadienne du tourisme.

Arrivée du deuxième vol en provenance d'Haïti à bord duquel se trouvaient des enfants adoptés par des familles canadiennes, à Ottawa, en janvier 2010.

Photo gracieusement fournie par Citoyenneté et Immigration Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme Inter-Action, veuillez consulter le site à l'adresse suivante : http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/financement/index.asp.

Approche coordonnée à l'intégration

L'immigration, la citoyenneté et le multiculturalisme sont en lien direct et, ensemble, ils contribuent au processus d'intégration complète des immigrants à la société canadienne. L'approche coordonnée en matière d'intégration du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration améliorera les programmes et les services offerts aux Canadiens, dans un but ultime de favoriser l'édification d'une société intégrée et de renforcer l'engagement envers la citoyenneté.

Établissement

L'établissement fait référence aux enjeux transitoires à court terme auxquels les nouveaux arrivants sont confrontés. Quant à elle, l'intégration est un processus continu d'accommodement mutuel entre un nouvel arrivant et la société. Le Programme d'établissement du Ministère aide les immigrants et les réfugiés à surmonter les défis qui sont propres à l'expérience vécue par les nouveaux arrivants, comme le manque de compétences dans les langues officielles et le manque de connaissances au sujet du Canada.

Les capacités linguistiques des nouveaux arrivants dans l'une ou l'autre des langues officielles sont indispensables à la réussite de leur intégration. Un projet pilote a été lancé en octobre 2009, lequel visait à déterminer si le fait de recevoir directement un bon de formation linguistique accroît la participation des nouveaux arrivants aux programmes financés par le Ministère. Le projet pilote, qui se termine au début de l'année 2011, fera l'objet d'une évaluation.

Le gouvernement du Canada, sous la gouverne du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, renforcera le programme d'établissement à l'intention des nouveaux arrivants, lequel contribue à l'intégration à long terme sur les plans économique, social, culturel et civique, notamment en mettant l'accent sur les partenariats locaux en matière d'immigration et sur l'évaluation linguistique.

À la suite du lancement réussi du *Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger*, qui s'est fait en novembre 2009, en partenariat avec les provinces et les territoires, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration continuera de déployer des efforts à l'égard de la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger.

Citoyenneté

Pour que tous les Canadiens comprennent leur citoyenneté, qu'ils la valorisent et qu'ils la mettent en pratique, il est essentiel de procéder au renforcement de la citoyenneté. La citoyenneté est renforcée grâce à des initiatives coordonnées à moyen terme mises en œuvre dans le cadre du Plan d'action pour la citoyenneté.

En 2011, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration mettra à jour le guide d'étude *Découvrir le Canada* dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour la citoyenneté. Le Ministère concevra aussi des documents d'information supplémentaires, lesquels aideront les demandeurs de la citoyenneté à apprendre le contenu de *Découvrir le Canada*, puis il continuera à déployer des efforts pour promouvoir la valeur de la citoyenneté, y compris en élargissant l'utilisation et la diffusion de *Découvrir le Canada*.

Le Ministère continuera également d'élaborer des approches et des programmes stratégiques dans le but d'améliorer l'intégrité du Programme de la citoyenneté et de protéger la valeur de la citoyenneté canadienne. Notamment, il fera en sorte que les nouveaux arrivants aient les compétences linguistiques nécessaires et travaillera à renforcer le processus d'obtention de la citoyenneté et à accroître son efficacité et sa transparence.

Les principales initiatives comprennent l'élaboration de méthodes servant à procéder à l'évaluation systématique des exigences linguistiques pour la citoyenneté. Ainsi, les cérémonies de citoyenneté s'en trouveront

améliorées sur le plan de leur signification, les outils d'éducation et de promotion de la citoyenneté seront améliorés, le service à la clientèle sera amélioré puisque les temps de traitement seront raccourcis, des mesures visant à lutter contre la fraude seront prises et le processus de révocation de la citoyenneté sera simplifié.

Multiculturalisme

Depuis l'automne 2008, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration permet de donner plus d'importance à l'intégration à long terme de tous les Canadiens, peu importe le nombre de temps qu'eux et leur famille ont vécu au Canada.

Les nouveaux objectifs de la politique sur le multiculturalisme contribueront à une meilleure compréhension interculturelle, à un sentiment d'une citoyenneté partagée et à un respect plus profond des valeurs démocratiques fondamentales, de la mémoire et de la fierté civiques. Lancés en 2009, les nouveaux objectifs visent à :

- bâtir une société intégrée et cohésive sur le plan social;
- accroître la sensibilité des institutions aux besoins d'une population diversifiée; et,
- participer à des discussions internationales sur le multiculturalisme et la diversité.

Le processus d'intégration peut être vu comme un continuum multi-générationnel, allant de l'arrivée et l'établissement, à la naturalisation, ainsi qu'à une participation à part entière dans la vie économique, sociale et culturelle du Canada. L'approche coordonnée du Ministère à l'intégration par l'entremise des programmes d'établissement, les services d'orientation relatifs aux titres de compétences étrangers, le Plan d'action pour la citoyenneté et les objectifs de la politique sur le multiculturalisme permettent de fournir un grand nombre de programmes et de services à tous les Canadiens, tant aux nouveaux citoyens qu'à ceux déjà établis.

Engagement pangouvernemental envers le multiculturalisme

La coordination horizontale entre les partenaires constitue un élément clé de l'atteinte des nouveaux objectifs de la politique du multiculturalisme du gouvernement du Canada. Le Ministère continuera de faire la promotion du multiculturalisme et de le mettre en œuvre au moyen de mécanismes d'échange de renseignements avec d'autres paliers de gouvernement ainsi qu'avec les institutions fédérales et publiques.

Le Réseau fédéral-provincial-territorial des responsables des enjeux liés au multiculturalisme continue d'être un instrument clé de collaboration avec les provinces et les territoires à des enjeux liés au multiculturalisme. Le Réseau des champions du multiculturalisme, coordonné et dirigé par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, continue d'offrir une tribune fédérale pour discuter des questions liées au multiculturalisme afin que les programmes, les politiques et les services soient adaptés à la diversité croissante du Canada.

Le Ministère continuera d'établir des partenariats à l'échelle nationale et internationale afin de faire progresser le cadre de lutte contre le racisme du gouvernement du Canada, y compris la lutte contre l'antisémitisme. La conférence de la Coalition interparlementaire de lutte contre l'antisémitisme du mois de novembre 2010, organisée en collaboration avec la Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme, constitue un élément clé de la stratégie de lutte contre l'antisémitisme.

Le très honorable Stephen Harper, premier ministre du Canada (à droite) et le Commodore Hans W. Jung, médecin-chef, Force canadiennes (à gauche), félicitent les nouveaux citoyens canadiens au cours d'une cérémonie de citoyenneté spéciale, à Ottawa, en octobre 2010.

Photo gracieusement fournie par Citoyenneté et Immigration Canada.

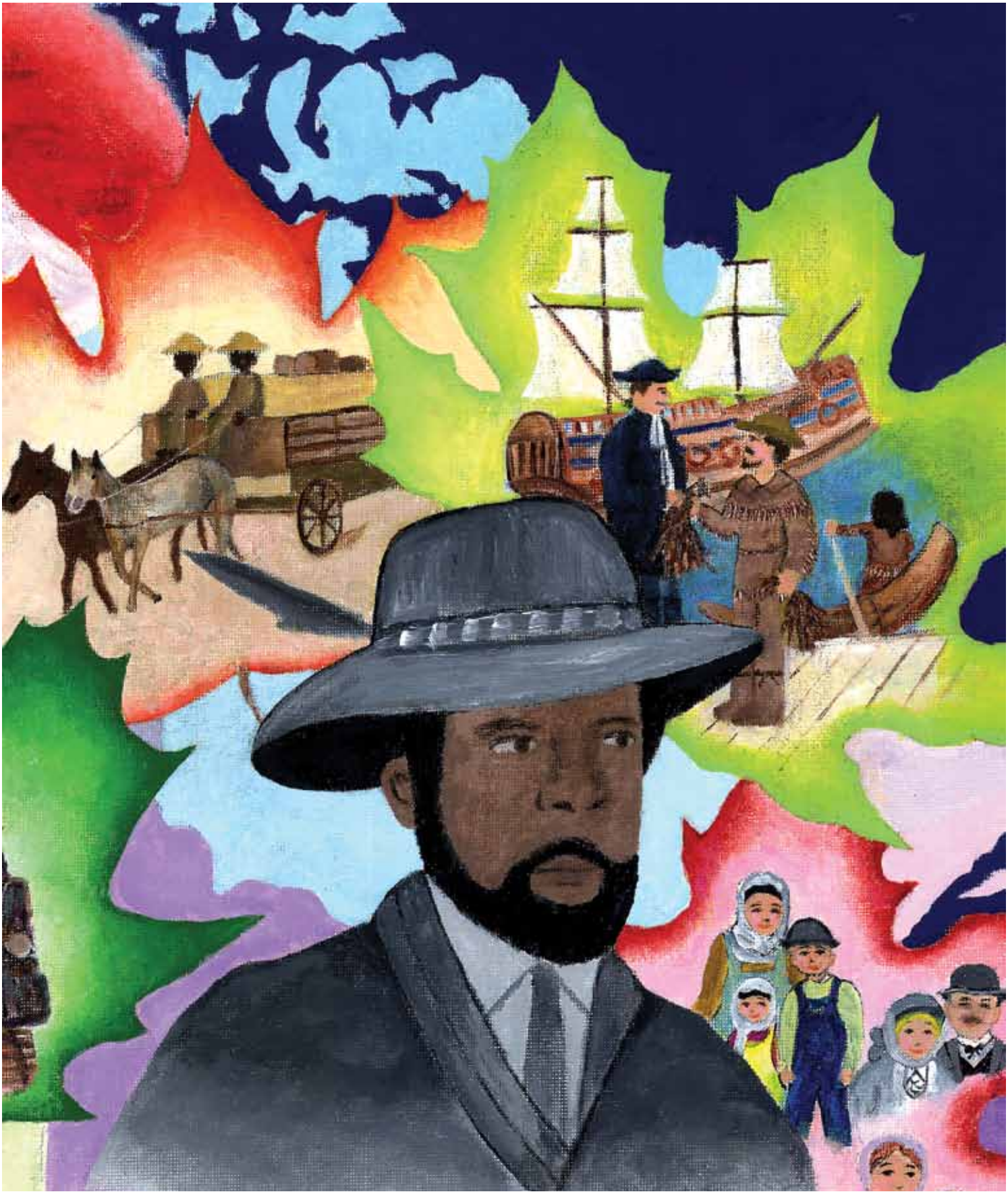

Semi-finaliste en 2010 dans la catégorie des 13 à 15 ans
Défi Mathieu Da Costa Concours national de compositions et de dessins

« Le passé du multiculturalisme »
Atalanta Shi
École secondaire Burnaby North (Burnaby [Colombie-Britannique])

Le dessin illustre l'histoire du Canada sur le plan de l'exploration et de l'immigration et montre des images dans un cadre de feuilles d'érable rouges et vertes étalées sur une carte du Canada.

DEUXIÈME PARTIE

APPLICATION DE LA *LOI SUR LE MULTICULTURALISME* CANADIEN DANS TOUTES LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES EN 2009-2010

Par l'application de la *Loi sur le multiculturalisme* canadien, le gouvernement du Canada reconnaît que la diversité de la population canadienne sur les plans de la race, de la nationalité d'origine, de l'origine ethnique, de la couleur et de la religion constitue une caractéristique fondamentale de la société canadienne et qu'il est voué à une politique du multiculturalisme destinée à préserver et à valoriser le patrimoine multiculturel des Canadiens, tout en s'employant à réaliser l'égalité de tous les Canadiens dans les secteurs économique, social, culturel et politique de la vie canadienne.

En vertu de la *Loi*, toutes les institutions fédérales ont l'obligation :

- de faire en sorte que les Canadiens de toutes origines aient des chances égales d'emploi et d'avancement;
- de promouvoir des politiques, des programmes et des pratiques de nature à favoriser la contribution des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution continue du pays;
- de promouvoir des politiques, des programmes et des pratiques permettant au public de mieux comprendre et de respecter la diversité des membres de la société canadienne;
- de recueillir des données statistiques permettant l'élaboration de politiques, de programmes et de pratiques tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du pays;
- de mettre à contribution, lorsqu'il convient, les connaissances linguistiques et culturelles d'individus de toutes origines; et,
- généralement, de conduire leurs activités en tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du Canada.

Selon la *Loi*, les institutions fédérales désignent les ministères, offices, commissions ou conseils ou les autres organismes ou bureaux qui sont chargés de fonctions administratives sous le régime d'une *Loi* fédérale ou en vertu des attributions du gouverneur en conseil, ainsi que les établissements publics ou les sociétés d'État tels qu'ils sont définis dans l'article 2 de la *Loi sur gestion des finances publiques*.

Le Multiculturalisme est pris en compte dans les mandats, les politiques, les programmes, ainsi que les pratiques liées à l'emploi et à l'exploitation des institutions fédérales. Les institutions varient sur le plan de la taille, de l'emplacement et du mandat. Par exemple, certaines institutions ont un mandat national et des points de service dans des communautés aux quatre coins du pays, comme la Société canadienne des postes. D'autres institutions ont leur siège social hors de la région de la capitale nationale et un mandat différent selon la région, comme le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest.

Au total, 134 institutions ont fourni des observations en vue du Rapport 2009-2010, ce qui représente une augmentation de 8 pour cent par rapport à la période 2008-2009 et une augmentation globale de 15 pour cent par rapport à la période 2007-2008.

Les exemples exposés dans le présent chapitre représentent les travaux entrepris par les institutions fédérales. Ils ne sont pas exhaustifs, mais ils visent à illustrer la façon dont les institutions ont interprété la *Loi* dans le contexte de leur mandat et des ressources disponibles durant la période visée par le Rapport.

Le caporal Arold Experience-Nozieux et le caporal-chef Ralph Noe, membres de la Force opérationnelle interarmées à Haïti, à Port au Prince (Haïti), en février 2010.

Photo gracieusement fournie par le ministère de la Défense nationale.

Concours national de bannières pour les élèves
Hissez vos voix

« Ensemble nous pouvons briller »
Lily Eggert et Allan Eggert

École Heritage Christian Online (Penticton [Colombie Britannique])

Image gracieusement fournie par la Commission de la capitale nationale.

CHAPITRE 1

DÉFIS LIÉS À L'APPLICATION DE LA *LOI*

En plus de mettre en évidence plusieurs réalisations notables de la période visée par le Rapport, certaines institutions ont cerné des obstacles et des défis liés à la réalisation des activités de multiculturalisme planifiées. Le présent chapitre décrit les défis auxquels les institutions fédérales ont été confrontées dans l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* durant la période 2009-2010.

La majorité des institutions fédérales (61 pour cent) ont déclaré qu'elles n'avaient été confrontées à aucun obstacle ou défi dans le cadre de l'application de la *Loi* sur le multiculturalisme canadien.

Quelques institutions ont cerné deux grands défis liés à l'application de la *Loi* en 2009-2010. Cependant, dans certains cas, certaines institutions ont été confrontées à de nombreux défis.

Ressources humaines et financières limitées

Le ralentissement de l'activité économique à l'échelle mondiale a également eu une incidence sur les institutions fédérales. Il est arrivé que des fonds soient affectés à des problèmes d'ordre opérationnel ou à des situations de crise qui requéraient des fonds immédiats. Bien que la plupart des institutions n'aient rapporté aucune difficulté pour la période visée par le Rapport, 18 institutions ont mentionné que le manque de ressources humaines et financières a nui à leur capacité d'appliquer la *Loi*.

Comme elles l'ont mentionné dans les rapports des dernières années, les institutions fédérales continuent d'éprouver des difficultés lorsque vient le temps de trouver des employés de différents groupes culturels qui ont les compétences linguistiques nécessaires dans les deux langues officielles pour les postes qui sont désignés bilingues.

Gestion des ressources humaines

Le roulement du personnel, la planification de la relève, la formation linguistique, le recrutement et le maintien en poste sont des défis auxquels sont confrontés tous les ministères et tous les organismes. Durant l'exercice 2009-2010, 12 institutions ont fait part de leurs défis et des mesures qu'elles ont prises en ce qui a trait au changement lié à la gestion des ressources humaines.

Comme ce fut le cas au cours des années passées, les institutions fédérales continuent de mentionner qu'il est difficile de recruter des employés qui formeront une main-d'œuvre diversifiée dans des régions éloignées où le bassin de candidats ayant l'expérience et les qualifications requises est plus petit que dans les grandes collectivités. Il est également difficile de solliciter des demandes au titre des catégories des professions spécialisées, comme l'ingénierie, auprès des groupes sous-représentés. Certaines institutions, notamment **Exportation et développement Canada**, ont résolu ce problème en participant à des salons des carrières locaux, où des candidats de différents groupes ethnoculturels qui possèdent les compétences requises pour l'emploi spécialisé sont recrutés.

CHAPITRE 2
PARTENARIATS

Dans un environnement politique polyvalent et en constante évolution, les partenariats offrent au gouvernement du Canada un avantage stratégique dans le renforcement des programmes et des services pour tous les Canadiens. Les partenariats tireront parti des forces des autres ordres du gouvernement, des organismes communautaires et du secteur privé, particulièrement au cours des périodes de récession et de reprise économique.

Les institutions fédérales établissent des partenariats en vue de mettre en commun les ressources et les connaissances, et d'offrir le meilleur à la population canadienne. Au cours de la période visée, plusieurs partenariats établis par les institutions fédérales ont tenu compte du multiculturalisme et de la diversité, ce qui a permis de forger des relations internationales plus solides, d'établir des liens avec les communautés culturelles et d'offrir de meilleurs services aux Canadiens et aux nouveaux arrivants. Ces partenariats ont permis d'améliorer les communications avec les collectivités autochtones, de créer des perspectives d'emploi, d'accroître la sensibilisation au multiculturalisme et à la diversité dans les forums internationaux et d'aborder les enjeux sociaux complexes à l'échelle communautaire.

Partenaires fédéraux

En 2009-2010, **la Société du Musée canadien des civilisations** a établi un partenariat avec la **Commission de la capitale nationale** responsable de la programmation de la cérémonie de remise des prix Génie, tout comme la Société du patrimoine asiatique et l'Institut estival de musique du **Centre national des Arts**, la Scène Colombie-Britannique, le Festival international d'animation d'Ottawa, le Salon du Livre et le Comité de la Journée nationale des Autochtones. Le Musée a également travaillé en étroite collaboration avec les embrassades et les associations communautaires représentant l'Égypte, le Vietnam, l'Indonésie et le Mexique pour la planification et la prestation d'une série d'événements intéressants et forts courus.

Prestation d'Alex Wells, membre de la Nation Lil'wat à l'occasion des cérémonies pour la fête du Canada, à Ottawa, en juillet 2009.

Photo gracieusement fournie par David Martin.

Concours national de bannières pour les élèves
Hissez vos voix

« L'esprit du ciel »
Katie Butler, Hannah Rindlisbacher et Sydney Adraktas

École St. Gregory (Tecumseh [Ontario])

Image gracieusement fournie par la Commission de la capitale nationale.

Grâce à des activités responsables de sensibilisation et d'exécution de la *Loi*, ainsi qu'à l'utilisation de main-d'œuvre qualifiée, de technologies et de partenariats, le **Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada** veille à ce que les personnes et les entreprises respectent la Partie 1 de la *Loi* sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. En 2009-2010, un cadre supérieur de la Gendarmerie royale du Canada a été invité à discuter des lignes directrices culturelles du personnel qui mène les enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale. La présentation fournissait aux employés des conseils sur l'initiation de contact et la tenue d'évaluations de conformité avec les individus et les propriétaires d'entreprise de différentes origines ethnoculturelles en satisfaisant aux exigences de la *Loi* en matière de présentation de rapports.

Partenariats publics et privés

En 2009-2010, l'**Office national du film** a mis en place des initiatives de mentorat qui visent à aborder la question des nouveaux outils créatifs qu'offrent les nouveaux médias, notamment les productions Web originales, nouveau projet à grande échelle visant à favoriser la production de contenu original pour la télévision et le Web ainsi qu'à offrir de la formation aux cinéastes autochtones émergents. Établi en collaboration avec le Réseau de télévision des peuples autochtones, un appel de projets a été lancé à l'intention des maisons de production autochtones francophones dans le but de mettre sur pied un projet de coproduction de six documentaires pour la télévision de trente minutes chacun à l'intention des jeunes adultes âgés de 18 à 35 ans. Le projet comporte également un volet interactif conçu pour les plateformes électroniques (p. ex., le Web, la baladodiffusion) et un volet formation qui consiste en deux stages de production à l'intention des Autochtones.

Au moyen du Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières nations, le **ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien** a fourni un financement aux écoles administrées par les bandes au Canada dans le but d'améliorer les résultats des étudiants dans les trois domaines prioritaires suivants : la maîtrise de la lecture et de l'écriture, le calcul et la rétention scolaire. Le Programme encourage les écoles à élaborer des plans de réussite scolaire, à réaliser des évaluations des élèves et à mettre en place des systèmes de mesure du rendement afin qu'elles puissent assurer le suivi de leurs progrès et de leurs élèves de la maternelle à la 12e année. Le Programme fait partie d'une initiative plus large, appelée l'Initiative de réforme de l'éducation des Premières nations, annoncée en décembre 2008. En 2009-2010, le Comité national de sélection a approuvé 19 propositions, ce qui représente environ 75 pour cent des écoles administrées par les bandes et 52 000 élèves au Canada.

Partenaires internationaux

Depuis 2002, **l'École de la fonction publique du Canada** et **l'Escola Nacional de Administração Pública** du Brésil collaborent afin de mettre en commun leurs connaissances et leurs pratiques exemplaires. Il s'agit d'un partenariat qui vise à renforcer les secteurs d'intervention au Brésil qui sont marqués par un haut niveau de pauvreté ou d'inégalité. À cette fin, en mai 2009, l'École de la fonction publique du Canada a organisé un atelier international en matière d'équité et de diversité portant sur la préparation de sujets relatifs au sexe, à l'origine ethnique et aux droits de la personne. Ces trois sujets sont à la base d'un document de travail qui a été rédigé par des écoles du gouvernement brésilien et qui leur a été distribué au niveau fédéral, municipal et étatique. Le partenariat a accru la compréhension que les fonctionnaires avaient des pratiques exemplaires au Brésil et la sensibilisation aux éléments du multiculturalisme et de diversité au Canada et au Brésil. Il vise également à utiliser ces méthodes d'apprentissage novatrices pour établir des partenariats avec les ministères et les secrétariats spéciaux pour les programmes sociaux, les droits de la personne et les questions liées à l'égalité entre les sexes et les races, ainsi qu'à appliquer le savoir acquis pour aider à résoudre les problèmes de perfectionnement professionnel. L'atelier en soi accueille plus de 75 participants provenant de près de 20 organisations différentes.

En novembre 2009, l'ambassade du Canada à Séoul, qui fait partie du **ministère des Affaires étrangères et du Commerce international**, a

organisé une conférence nationale intitulée Citizenship and *Diversity in Multicultural Societies: Canadian Experience and Implications for Korea* en collaboration avec l'Université Kyung Hee à Séoul. L'événement a réuni cinq chercheurs canadiens et huit chercheurs coréens qui ont discuté de toute une gamme de sujets séparés en deux volets : la migration et la citoyenneté au Canada et en Corée, et la continuité et le changement dans le multiculturalisme canadien. Alors que la Corée, un pays traditionnellement homogène, devient de plus en plus multiculturelle, ce thème a trouvé écho chez l'auditoire, composé de membres du gouvernement coréen, des universités et de la société civile. Plus de 100 participants ont assisté à la conférence.

L'ambassade du Canada au Japon, qui fait partie du **ministère des Affaires étrangères et du Commerce international**, a participé à la coordination d'entrevues et a donné des renseignements à un journaliste du Globe/Asahi pour qu'il rédige des articles portant sur l'immigration et le multiculturalisme canadien. Les articles comprenaient des entrevues avec des Canadiens éminents, comme John Ralston Saul, Allan Rock et le professeur Ito Peng. Ils traitaient de sujets tels que : la manière dont l'immigration a permis au Canada de se convertir en une société équitable, novatrice et créative; la façon dont les immigrants provenant de zones de conflit peuvent commencer une nouvelle vie au Canada; et la manière dont la diversité permet au Canada d'être plus au fait des questions mondiales.

Vancouver 2010

En février et en mars 2010 ont eu lieu les Jeux olympiques d'hiver de 2010 et les Jeux paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, en Colombie Britannique. Le Canada a accueilli 6 850 athlètes et représentants d'équipe de plus de 80 pays.

Le Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, qui faisait partie du **ministère du Patrimoine canadien**, a lancé des initiatives qui appuyaient la participation de diverses collectivités du Canada au moyen d'événements et d'activités célébrant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, dont la tournée du Pavillon du Canada, le Programme d'arts autochtones aux sites et le centre d'amitié autochtone de Vancouver. Le Secrétariat a également entrepris des initiatives visant à promouvoir les échanges et la collaboration entre les collectivités diverses au moyen d'événements et d'activités célébrant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, soit notamment les cérémonies de citoyenneté ayant comme thème les Jeux olympiques d'hiver de 2010 et la visite de l'empereur du Japon à l'Anneau olympique de Richmond. La sensibilisation effectuée auprès des jeunes avec le Programme d'arts autochtones aux sites et le centre d'amitié autochtone de Vancouver a permis la participation de différentes collectivités autochtones.

Chacune des médailles remportées aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010 de Vancouver était une œuvre d'art unique. La **Monnaie royale canadienne** a produit 615 médailles olympiques et 399 médailles paralympiques qui ont été décernées dans le cadre des jeux d'hiver de 2010. Une partie différente d'œuvres contemporaines autochtones de plus grande taille figurait sur chacune des médailles, dont la surface était ondulée plutôt que plane.

De novembre 2009 à mars 2010, dans le cadre de sa mission visant à attirer l'attention sur la participation et l'inclusion des Autochtones du Canada aux Jeux olympiques de 2010, l'haut-Commissarat du Canada à Londres, relevant du **ministère des Affaires étrangères et du Commerce international**, a organisé une exposition intitulée *Vancouver 2010 : Participation autochtone et héritage durable*, élaborée avec l'appui et la collaboration de projets comme le centre culturel Squamish Lil'wat et l'équipe de surf des neiges des Premières nations.

Gros plan d'une médaille d'or des Jeux olympiques de Vancouver 2010 illustrant une œuvre autochtone.

Photo gracieusement fournie par la Monnaie royale canadienne et le Comité olympique canadien.

Contribuer au développement durable des pays en développement et permettre à ces pays de jouer un plus grand rôle dans les domaines de la normalisation et du commerce demeure un point central pour le **Conseil canadien des normes** (CCN) en 2009-2010. Le travail du CCN dans ce domaine appuie les principaux facteurs de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* – ce qui solidifie les relations interculturelles entre le CCN et les autres organismes nationaux de normalisation. En partageant ses connaissances et ses outils technologiques, le CCN aide les pays en développement à établir leur propre système national de normes. En 2009-2010, le CCN a aidé la Malaisie à mettre en œuvre un système d'accréditation des organismes d'élaboration de normes et a fourni une aide technique au Ghana et à la Tunisie en vue de renforcer leurs capacités. Le CCN a aussi renouvelé les partenariats qu'il avait établis avec l'Autriche et Trinité-et-Tobago relativement à l'hébergement de systèmes d'avis électronique Export Alerte! sur les changements réglementaires liés au commerce.

Des exemples de partenariats dirigés par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration sont exposés dans la première partie du présent rapport.

Arrivée du deuxième vol en provenance d'Haïti à bord duquel se trouvaient des enfants adoptés par des familles canadiennes, à Ottawa, en janvier 2010.

Photo gracieusement fournie par Citoyenneté et Immigration Canada.

CHAPITRE 3

PROMOTION DE LA COMPRÉHENSION INTERCULTURELLE ET VALORISATION DE LA DIVERSITÉ

Les institutions fédérales ont entrepris de nombreuses initiatives qui encouragent la compréhension interculturelle et appuient la préservation, l'amélioration, le partage et la promotion du multiculturalisme au Canada.

Cette section met en relief les activités, les programmes et les organismes financés par l'État qui mettent en valeur la diversité linguistique, religieuse et culturelle du Canada, ou encore, qui accroissent le profil du Canada au pays et à l'étranger en tant que nation adaptée et accueillante qui prospère dans un contexte multiculturel.

Le **Conseil des Arts du Canada** reconnaît, valorise et appuie les pratiques artistiques qui illustrent les cultures, les points de vue et la créativité des Canadiens de différents milieux. Le Service de la danse a contribué au financement accordé aux Sampradaya Dance Creations pour la mise en place de la conférence DanceIntense de 2009, une résidence de chorégraphie d'été de deux semaines qui réunissait plus de vingt danseurs formés dans des formes de danse sud-asiatique. En vue de stimuler un projet de perfectionnement professionnel sans précédent dans un cadre international, le projet a pu être accompli en établissant des partenariats avec l'Université de York et des compagnies de danse internationales, SAMPAD (Angleterre) et la Mamata Shankar Dance Company (Inde). La portée nationale du projet est stratégique, car elle introduit de nouveaux modèles de perfectionnement professionnel de danse qui seront profitables pour un grand nombre de danseurs et d'organisations sud asiatiques au Canada, et elle permettra de renforcer la capacité de l'agence de perfectionnement professionnelle des Sampradaya Dance Creations à atteindre ses objectifs.

Membre de la Gendarmerie royale du Canada avec des jeunes autochtones.

Photo gracieusement fournie par la Gendarmerie royale du Canada.

Le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés du ministère des **Ressources humaines et du Développement des compétences** encourage la participation et la contribution des aînés à leur communauté partout au Canada. Au cours de la période visée, 16 projets ont été approuvés pour du financement dans le cadre du Programme, pour un total de 1 613 262 $.

Le Programme permet de souligner le rôle important que jouent les aînés de communautés ethnoculturelles et a financé bon nombre de projets qui sont dirigés ou inspirés par ces groupes d'aînés. En 2009-2010, un appel de propositions a été lancé et des projets ont été financés dans le but d'élaborer des approches faciles à reproduire, novatrices et adaptées aux réalités culturelles afin d'accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés au sein des communautés ethnoculturelles et entre celles-ci. Les projets portent sur l'élaboration ou l'adaptation de matériel et de ressources, tels que des feuillets d'information, des guides, des ateliers, des DVD et des sociodrames à l'intention des aînés, de leur famille et des fournisseurs de service.

Voici quelques exemples de projets visant la sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées au sein des communautés ethnoculturelles :

- L'organisme Knights of Rizal – *Innovative Cultural Approaches in the Prevention of Elder Abuse*. Dans le cadre de ce projet, un modèle et du matériel documentaire adapté à la culture seront élaborés afin de sensibiliser les communautés des Philippines et de l'Asie du Sud-Est qui vivent au Manitoba au problème des mauvais traitements envers les aînés.
- La Calgary Chinese Elderly Citizens' Association – *Hidden in the Cultural Fabric: Elder Abuse and Neglect in Ethno-cultural Communities in Alberta*. Des ressources et des outils pour aider les aînés des communautés ethnoculturelles de l'Alberta à mieux connaître et comprendre le problème des mauvais traitements envers les aînés seront conçus par l'entremise du financement de projets.
- La Korean Senior Citizens Society of Toronto – *Elder Abuse Education for Korean Seniors and the Korean Community*. Par l'entremise du financement de projets, la Société entrera en contact avec la communauté coréenne de la région du Grand Toronto en mettant au point des ressources adaptées à la culture, y compris des documents imprimés, des ateliers, des sociodrames communautaires et des activités de sensibilisation dans les médias ethniques, pour faire connaître le problème des mauvais traitements envers les aînés et l'aide communautaire disponible.

Le **ministère des Anciens Combattants** appuie les programmes de commémoration par le Fonds de partenariat d'action communautaire et le Programme de restauration de cénotaphes et de monuments. Parmi les accords approuvés en 2009-2010, on trouvait des offres de financement aux organisations suivantes : l'Association canadienne des combattants polonais, le C.O.G.I.C. (Comitato organizzatore dei Giovani Italiani Canadesi); l'Organisation montréalaise des anciens combattants russophones de la Seconde Guerre mondiale; l'École Mountainview; la Première nation Nipissing; l'Odawa Native Friendship Centre; la Russian-Canadian Theatrical Community; le déjeuner *Thank-A-Vet;* et la filiale nº 107 de la Légion royale canadienne (Association des anciens combattants belges).

Bibliothèque et Archives Canada (BAC) obtient des documents qui reflètent la diversité culturelle du Canada auprès d'organisations ou d'individus dont les documents risquent d'être perdus ou détruits. Également, BAC contribue à la préservation du patrimoine archivistique d'une manière qui respecte les protocoles et les préoccupations sur le plan culturel. Ces activités d'acquisition sont axées sur la préservation des documents des groupes ethnoculturels qui ne sont pas bien représentés dans le fonds documentaire de la Bibliothèque.

La **Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels** est un tribunal indépendant établi en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* qui a trois grands domaines de responsabilité : l'attestation de biens culturels aux fins de l'impôt; l'examen des demandes de licences d'exportation refusées; la détermination d'un juste montant pour l'offre d'achat au comptant de biens culturels en ce qui concerne les demandes de licences d'exportation refusées. Ces mécanismes établis aux termes de la *Loi* servent à encourager et à assurer la préservation d'importants exemples du patrimoine artistique, historique et scientifique canadien qui illustrent la vaste diversité culturelle du pays. En 2009-2010, la Commission a procédé à l'attestation de 11 700 objets à caractère culturel donnés ou vendus à des institutions ou autorités publiques canadiennes désignées, et a examiné 34 appels concernant des demandes de licences d'exportations de biens culturels refusées. À titre d'exemple, la Commission a fourni une attestation au cours de la période visée pour une sculpture de bronze intitulé « les Algonquins » que l'artiste québécois Louis Philippe Hébert a réalisée vers 1916.

Artistes inuits offrant une prestation à l'occasion du *Great Northern Arts Festival* (Inuvik, [Territoires du Nord Ouest]), 2009.

Photo gracieusement fournie par Terry Halifax et la Commission canadienne du tourisme.

CHAPITRE 4

ACTIVITÉS D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

Les institutions fédérales entreprennent des activités d'éducation et de sensibilisation du public afin de contribuer à la participation entière et équitable de tous les Canadiens à l'évolution et au façonnement constants de la société canadienne. Les consultations, l'éducation du public et les autres activités de sensibilisation constituent des outils essentiels que les institutions fédérales utilisent en vue de veiller à ce que les politiques et les programmes répondent aux besoins des communautés culturelles. Ils permettent également de diffuser efficacement des renseignements en vue d'accroître la sensibilisation et la participation.

Ce chapitre met en relief les activités entreprises par les institutions fédérales pour informer et consulter le public relativement aux questions liées au multiculturalisme.

Activités d'éducation et de sensibilisation du public

La Direction générale de l'investissement au Canada du **ministère des Affaires étrangères et du Commerce international** a rédigé un rapport intitulé *Bienvenue au Canada : On a vos affaires à cœur,* qui présente les avantages qu'offre le Canada comme emplacement d'investissement de choix. L'objectif de la publication est d'amener les investisseurs étrangers à envisager le Canada dans le plan d'investissement de leur entreprise à l'échelle mondiale. Une des caractéristiques principales du Rapport est qu'il met le Canada en valeur en le décrivant comme une société tolérante et multiculturelle, comme l'ont exprimé des investisseurs étrangers importants établis au Canada. Le rapport est disponible en français, en anglais et en chinois.

On n'a cessé d'ajouter des composantes à la portion du site Web du **ministère des Anciens Combattants**, intitulée *Le Canada se souvient*, composantes qui ont permis au Ministère de s'approcher de son but visant la participation des Canadiens à la commémoration des anciens combattants et de l'histoire militaire du Canada. La fonctionnalité *Des héros se racontent* consiste en une plateforme de prestation vidéo Web interrogeable comportant des entrevues avec de nombreux anciens combattants appartenant aux principaux groupes ethniques au Canada, notamment les Autochtones, les Sino Canadiens et les Afro Canadiens. En 2009-2010, les nouvelles entrevues menées auprès des anciens combattants soulignent les réalisations et les sacrifices effectués par les anciens combattants afro-canadiens et les anciennes membres du Service féminin de la Marine royale du Canada. Ces entrevues ont été ajoutées à la base de données en ligne *Des héros se racontent*. De plus, le contenu et le volet éducatif du site Web *Le Canada se souvient* visent à informer le public, particulièrement les jeunes Canadiens, au sujet des réalisations et des sacrifices effectués par les anciens combattants canadiens ainsi que de la

Des étudiants participent à un atelier animé par des représentants de l'ambassade du Canada, visant à commémorer le 20e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, à Caracas (Venezuela), en novembre 2009.

Photo gracieusement fournie par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

diversité de la population des anciens combattants du Canada. Le lancement de *La force francophone*, module Web audiovisuel explicatif de la contribution des Canadiens francophones pendant la Deuxième Guerre mondiale, a eu lieu pendant la période visée par le Rapport. Le ministère des Anciens Combattants continue de fournir des occasions d'apprentissage au sujet des anciens combattants francophones, afro canadiens, autochtones et canadiens d'origine asiatique au moyen du matériel d'apprentissage, d'information du public et sur le site Web dont dispose le Ministère.

S'appuyant sur son plan stratégique 2008-2013, **Élections Canada** a créé des occasions de participation des électeurs de toutes origines en élaborant divers documents de sensibilisation et de communication visant à informer le public sur le processus électoral ainsi qu'à améliorer la compréhension à ce sujet et la participation. Le *Guide d'information de l'électeur* et un document sur les nouvelles mesures d'identification des électeurs sont disponibles sur le site Web d'Élections Canada en 27 langues d'origine ainsi qu'en 11 langues autochtones.

En février 2010, le **Musée des sciences et de la technologie du Canada**, en partenariat avec Jaku Konbit et Black History Ottawa (comité de l'histoire des Noirs d'Ottawa), a célébré les inventeurs et les innovateurs afro canadiens. L'International African Inventors Museum (musée international des inventeurs africains), une exposition itinérante qui souligne les réalisations des inventeurs et des scientifiques de race noire des quatre coins du monde, a été présentée. À l'occasion de l'exposition, Jaku Konbit a donné des conférences interactives et des démonstrations scientifiques qui visaient à encourager les jeunes, les parents, les enseignants et les participants à envisager les options de carrière qu'offre le domaine des sciences et de la technologie en les exposant aux recherches et aux réalisations effectuées par les inventeurs et les scientifiques de race noire.

La **Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada** s'est associée à l'Association nationale des centres d'amitié dans le but de coproduire une vidéo de 10 minutes au centre d'amitié autochtone d'Odawa, laquelle traite du fait que les personnes ont le droit de se plaindre de la conduite d'un agent de police, et explique le processus à suivre pour le faire. La tradition autochtone du récit oral a été intégrée à la vidéo afin d'expliquer le processus de plainte de façon à ce qu'il soit mieux adapté au public cible.

Fortes de la réussite du projet pilote de l'année dernière, les équipes de relations avec les médias de l'**Agence du revenu du Canada** des régions de l'Ontario et du Pacifique ont communiqué de façon proactive avec les médias pendant la période de production des déclarations de revenus de 2009 dans le but d'améliorer les relations avec les médias grand public, locaux et multiculturels dont la première langue n'est ni le français ni l'anglais. Cette année, les équipes ont augmenté le nombre d'entrevues et la portée de celles-ci dans le but d'inclure les langues suivantes : le chinois (mandarin), le vietnamien, l'indien (pendjabi) et le grec. Les entrevues ont permis de fournir des renseignements sur la période de production des déclarations de revenus aux Canadiens par l'intermédiaire des médias grand public et de ceux ne faisant pas partie des grands réseaux.

L'exposition itinérante de l'International African Inventors Museum, qui présente les réalisations d'inventeurs et de scientifiques de race noire aux quatre coins du monde, au Musée des sciences et de la technologie du Canada, à Ottawa, en février 2010.

Photo gracieusement fournie par la Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada.

« Idée florissante »

Arrangement floral fait par Mme Mary Lou Kingsbury à l'occasion de la 25e exposition annuelle *Ikebana: The Japanese Art of Floral Design*, à Ottawa, en février 2010. Cette forme d'art japonais est présentée chaque année au Musée canadien de la nature dans le cadre du Mois du patrimoine asiatique. La photo représente un des 50 arrangements floraux présentés en 2010.

Photo gracieusement fournie par Gregor Bochmann.

La campagne « Pensez-y et déclarez! », élaborée et mise en œuvre par l'**Agence canadienne d'inspection des aliments**, est désormais partenaire de 16 compagnies aériennes internationales. De plus, les publicités à la télévision de la campagne « Pensez-y et déclarez![i] » ont été réalisées dans 11 langues au total, soit en français, en anglais, en arabe, en bahasa indonesia, en hindi, en italien, en japonais, en coréen, en mandarin, en espagnol et en vietnamien. Par ailleurs, les brochures sont disponibles dans 24 langues.

Mobilisation des intervenants et consultations auprès de ceux-ci

Du 23 mars au 3 avril 2010, le **Centre national des Arts** a présenté la pièce *Where the Blood Mixes*. Écrite par Kevin Loring, lauréat du Prix littéraire du Gouverneur général en théâtre de 2009, la pièce se penche sur l'incidence du régime des pensionnats sur les principaux personnages. Au cours des matinées scolaires et des ateliers avant les spectacles, le directeur et les comédiens de la pièce dirigent entre autres des discussions portant sur le régime des pensionnats et l'art autochtone.

Dans le cadre de ses efforts permanents visant à sensibiliser les intervenants à l'élaboration de sa politique consulaire, la Direction générale de la politique consulaire et de la représentation du **ministère des Affaires étrangères et du Commerce international** a organisé une table ronde, à Toronto en novembre 2009, à laquelle ont participé des représentants de communautés musulmanes du Canada et des spécialistes dans le domaine de la garde et de l'enlèvement des enfants. La table ronde a donné lieu à la rédaction d'une série de principes guidant le recours à la médiation entre les pays signataires et non-signataires (principalement musulmans) de la Convention de La Haye de 1980 pour résoudre les cas d'enlèvements d'enfants par des parents. Ces principes ont servi de document de base à la réunion multilatérale qui a eu lieu à Gatineau en mai 2010, sous l'égide de la Conférence de La Haye.

En février 2010, un haut fonctionnaire du **ministère des Affaires étrangères et du Commerce international** s'est adressé à une foule, notamment composée de membres de la collectivité soudanaise, au Collège Glendon à Toronto, pour souligner l'engagement du Canada au Soudan. La présentation visait à expliquer l'engagement pangouvernemental du Canada aux collectivités concernées, à les sensibiliser à la question et à obtenir leurs opinions et perceptions relatives au Soudan ainsi que leurs façons d'aborder la question. Des réunions ont également été tenues avec les membres de la Darfur Association of Canada pour discuter de l'engagement du Canada au Soudan et des questions ou préoccupations des membres de cet organisme.

Conformément à la priorité de l'**Agence Parcs Canada** visant à promouvoir la commémoration de sujets appartenant au riche passé du Canada, l'Agence a continué de consulter des collectivités ethnoculturelles partout au Canada, y compris les collectivités japonaises et portugaises d'Ottawa et de Toronto. À la suite d'un atelier tenu à Whitehorse en mars 2010, des discussions concernant la contribution des soldats afro américains à l'édification de la route de l'Alaska sont en cours. Une exposition unique, financée dans le cadre du Programme national de reconnaissance historique du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, aura lieu dans le Parc national Banff afin de sensibiliser les Canadiens, plus particulièrement les jeunes, à l'histoire du Canada liée à l'internement de personnes au Canada pendant la Première Guerre mondiale. Le lieu a été choisi en raison de son importance en tant que camp d'internement pendant la Première Guerre mondiale. D'autres expositions de moindre envergure se tiendront également au lieu historique national du Fort-Henry à Kingston et au lieu historique national du Canada de la Citadelle d'Halifax, qui étaient également de sites d'internement au cours de la Première Guerre mondiale. Par l'entremise de ces activités et d'autres consultations, l'Agence Parcs Canada établit des liens avec cette partie de l'histoire canadienne et aborde sa sous-représentation dans le cadre du programme commémoratif du gouvernement, et permet à tous les Canadiens de bien comprendre le passé diversifié de notre nation.

À **Service correctionnel du Canada**, dans la région de l'Ontario, une activité de

sensibilisation s'adressant aux services sociaux et aux groupes religieux qui offrent des services aux collectivités de l'Asie occidentale dans la région du Grand Toronto s'est déroulée du mois d'octobre 2009 au mois de mars 2010. Elle consistait notamment en des visites personnelles ainsi que des communications par téléphone, télécopieur et courriel avec plus de 80 organismes qui offrent principalement des services à la population venant de l'Asie occidentale. La sensibilisation s'est terminée par un forum, intitulé *Making Connections*, auquel ont participé plus de 30 de ces organismes. À la suite de cet événement, Service correctionnel du Canada a reçu de nombreuses demandes de présentations aux éléments constitutifs de ces organismes ou d'organismes similaires. De plus, Service correctionnel du Canada a été en mesure de recruter des bénévoles de la collectivité de l'Asie occidentale et il dispose désormais d'une liste d'organismes disposés à aider les contrevenants à réintégrer la société canadienne.

Statistique Canada a élaboré l'initiative de sensibilisation ethnoculturelle afin de faire la promotion des échanges et de la collaboration entre Statistique Canada et les collectivités ethnoculturelles du Canada en pleine croissance. Durant l'exercice financier 2009-2010, Statistique Canada a continué à établir et à conserver des liens avec les organismes ethnoculturels et les médias ethniques au moyen de diverses activités de sensibilisation. Voici un exemple d'activité qui a eu lieu dans le cadre de l'initiative : une présentation sur les résultats clés de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada effectuée à une conférence Web organisée par l'Affiliation of Multicultural Societies and Services Agencies de la Colombie Britannique. Environ 50 personnes ont assisté à la conférence en personne, laquelle a aussi été diffusée en direct sur le Web à plus de 200 participants représentant environ 30 organismes communautaires de la Colombie Britannique.

De plus, **Statistique Canada** a élaboré le Programme de formation en statistique à l'intention des peuples autochtones en réponse aux recommandations formulées par la Commission royale sur les peuples autochtones et offre une formation en statistique aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Pendant la période visée par le Rapport, le programme a offert 26 cours l'année dernière aux collectivités et aux organismes autochtones afin qu'ils puissent développer leur capacité en matière de statistique et leur utilisation des données sur les Autochtones. Le Programme offre un certain nombre d'ateliers interactifs (de un à trois jours) aux personnes qui possèdent peu ou aucune expérience en statistique. En 2009-2010, le programme a également tenu 36 séances d'information à l'intention des organismes et des collectivités autochtones aux quatre coins du Canada, auxquelles ont participé près de 1 000 personnes. Les séances, qui ont notamment comporté une visite du site Web de Statistique Canada, visaient à rendre les données sur les Autochtones plus accessibles et à donner des explications sur le processus.

M. Pinchas Zukerman dirige le chœur Unisong et l'ensemble à cordes du programme des Jeunes artistes dans le cadre de l'Institut estival de musique du Centre national des arts, à Ottawa, en juillet 2009. Le programme rassemblait 72 jeunes musiciens de 12 pays (y compris de sept provinces canadiennes) pour un programme d'études intensif de trois semaines.

Photo gracieusement fournie par Michel Dozois.

CHAPITRE 5

UNE MAIN-D'ŒUVRE DIVERSIFIÉE ET SOUPLE

La *Loi sur le multiculturalisme canadien* oblige le gouvernement fédéral à veiller à ce que tous les Canadiens, sans distinction d'origine ethnique, aient des chances égales d'emploi et d'avancement dans les institutions fédérales. La présente section met en évidence les activités que les institutions fédérales ont entreprises pour refléter la réalité multiculturelle du Canada dans les programmes, les politiques et les pratiques en matière de ressources humaines, ainsi que mettre en place une main-d'œuvre souple et représentative.

Dans l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, les institutions fédérales font en sorte que leurs politiques, leurs plans et leurs activités de ressources humaines favorisent :

- la création de milieux de travail respectueux pour les employés;
- la prestation aux employés de séances de formation linguistique et sur la diversité;
- l'accroissement de la représentation des membres des groupes visés par l'équité en matière d'emploi et des autres groupes sous représentés.

Les institutions fédérales se penchent régulièrement sur la gestion des ressources humaines afin d'identifier les obstacles auxquels sont confrontés leurs employés et le grand public, en raison de leurs politiques en matière de dotation.

1. Respect en milieu de travail

En septembre 2009, trois employés ont reçu le *Prix de gestion des ressources humaines* du **ministère de la Défense nationale** et des **Forces canadiennes** pour souligner leurs efforts visant à accroître la sensibilisation à la diversité et à l'inclusion, et à renforcer l'acceptation. Dans leurs tâches quotidiennes, ces employés ont imprimé une culture de valorisation de la diversité au sein de l'organisme et ont donné le bon exemple à d'autres employés.

Le bureau de l'**Agence de promotion économique du Canada atlantique**, situé au Nouveau-Brunswick, a offert cinq forums sur la diversité en 2009-2010. Ces forums, organisés par des unités distinctes, permettaient aux employés de l'Agence de mettre en valeur leur propre diversité culturelle et, par ricochet, de promouvoir le fait que la diversité ne vise pas uniquement autrui; au contraire, elle vise tout le monde.

[…] promouvoir le fait que la diversité ne vise pas uniquement autrui; au contraire, elle vise tout le monde.

2. Diversité et formation linguistique

Le multiculturalisme a été intégré aux scénarios de formation et d'apprentissage à l'intention des employés de **l'Agence des services frontaliers du Canada**. Le site intranet de l'Agence contient une section sur le multiculturalisme qui présente des liens vers des sites pertinents et un calendrier des événements liés au multiculturalisme. La section affiche également les coordonnées du champion et du coordonnateur à l'Agence des services frontaliers du Canada afin que les employés puissent poser des questions, donner leurs commentaires et faire des suggestions concernant les initiatives et les enjeux liés au multiculturalisme.

En 2009, le **ministère des Affaires étrangères et du Commerce international** a introduit un wiki sur le multiculturalisme pour les employés. Le wiki héberge des renseignements détaillés sur le multiculturalisme, des outils utiles, tels que des modules d'allocution pour les missions, et permet aux employés de discuter de leurs initiatives en matière de multiculturalisme. Le wiki constitue un outil utile pour le personnel et a été visité plus de 1 900 fois depuis sa création.

Gendarmerie royale du Canada

« La Gendarmerie royale du Canada s'efforce de préserver et de partager la diversité culturelle présente partout dans le pays en offrant un service de police adapté à la culture aux personnes qui ont décidé de s'établir au Canada. »

Au cours de la période visée, la **Gendarmerie royale du Canada** (GRC) a accompli des réalisations clés en ce qui concerne la formation sur la sensibilisation culturelle et l'établissement de partenariats avec les communautés culturelles et autochtones.

La GRC reconnaît que les défis en matière de recrutement persistent dans bon nombre de communautés culturelles. Il ne suffit pas de faire la promotion dans l'espoir que les jeunes de ces communautés présenteront leur candidature à un poste à la GRC. Les agents de recrutement proactif doivent rencontrer les dirigeants et les aînés des communautés pour vanter les avantages d'une carrière au sein de la GRC. Les recruteurs travaillent avec les éducateurs et les groupes communautaires locaux en vue d'aborder et de dissiper les préjugés à l'égard des policiers que les gens ont pu entretenir dans leur pays. Des recherches ont révélé que de nombreuses cultures ne perçoivent pas le maintien de l'ordre comme étant une profession noble et enrichissante. Ces préjugés ne peuvent être atténués que par la communication, le partenariat et la sensibilisation communautaire.

Au cours de la période visée, sept divisions de la GRC ont conçu de la formation à l'intention des employés pour leur permettre d'acquérir une compréhension des cultures locales et des besoins des collectivités qu'ils servent. La formation offerte au cours de ces séances est propre aux régions et est souvent donnée en collaboration avec les dirigeants et les aînés des communautés qui peuvent fournir des renseignements précieux. La formation sur la sensibilisation culturelle et les ressources connexes sont mises à la disposition de tous les employés par le truchement de l'intranet et comprennent des renseignements sur diverses religions et traditions pratiquées par les Canadiens.

Le Programme national de sécurité de la GRC a dirigé les efforts de mobilisation de la police auprès des collectivités vulnérables à la radicalisation menant à la violence. Le Programme a également permis de rapprocher les collectivités de croyances, d'origines ethniques et de milieux différents grâce à ces initiatives, comme l'Académie de police pour les jeunes, les cours à l'intention des académies de citoyens et les activités à l'intention des nouveaux arrivants. Les divers groupes consultatifs communautaires à l'échelle divisionnaire et nationale constituent un autre exemple où le dialogue est utilisé en vue d'aller de l'avant et promouvoir les relations positives entre la GRC et les collectivités diversifiées, tout en aidant les membres de la GRC à apprendre à connaître les coutumes, les pratiques religieuses et la diversité culturelle des différentes collectivités. Aujourd'hui, un grand nombre des cours du Programme ont été conçus en partenariat avec des dirigeants de ces communautés.

Au chapitre des partenariats, la GRC a signé un accord avec l'Assemblée des chefs du Manitoba (ACM) en août 2009 en vue de créer et de doter un poste de facilitateur des communications et membre de liaison au sein du bureau de l'ACM. Ce poste vise à offrir un point de contact pour tous les chefs des Premières nations du Manitoba relativement aux questions qui ont trait au maintien de l'ordre dans certaines communautés des Premières nations particulières ou qui ont une incidence sur la population des Premières nations, à l'intérieur tout comme à l'extérieur des réserves. En octobre 2009, la GRC a également signé un accord avec la Manitoba Metis Federation (MMF) selon lequel la GRC a affecté un membre de la GRC à la MMF dans le but de cerner les lacunes dans la prestation de services aux communautés métisses et d'améliorer les communications.

Le grand chef Ron Evans de l'Assemblée des chefs du Manitoba, qui signe un protocole d'entente avec le commissaire adjoint Bill Robinson de la Division D, au Manitoba, en août 2009.

Photo gracieusement fournie par la Gendarmerie royale du Canada.

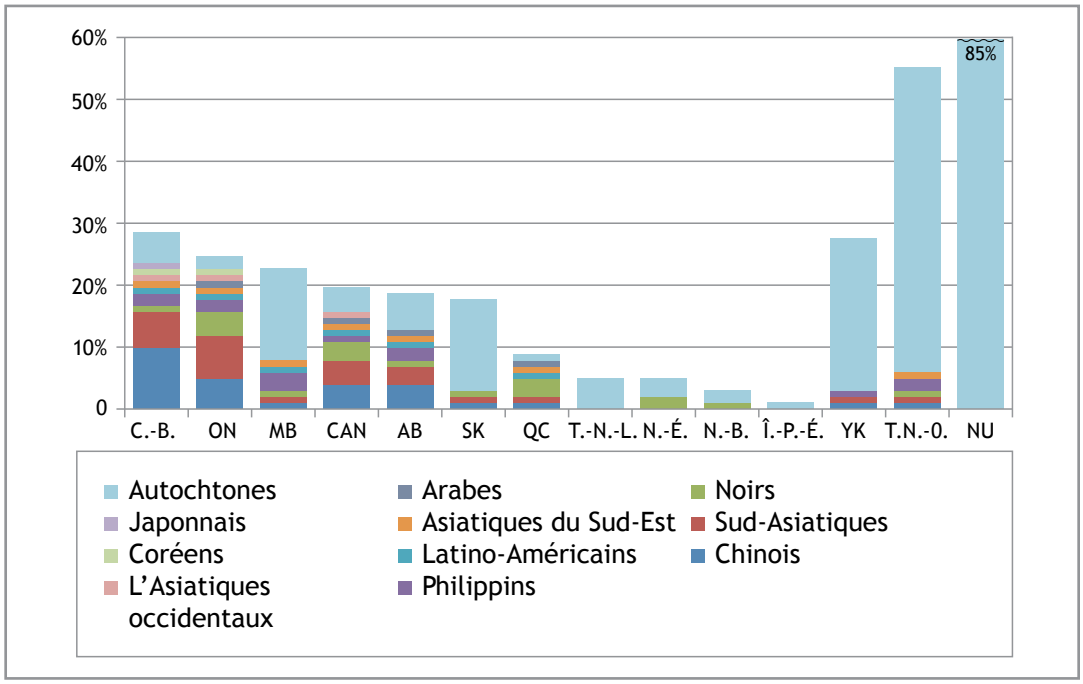

Figure 2 : La population des minorités visibles et des Autochtones au Canada par région.
Source : Recensement 2006

3. Répondre à une réalité de plus en plus multiculturelle

L'**Agence du revenu du Canada** tient à jour un répertoire des compétences des employés dans une troisième langue, lequel contient une liste des employés qui peuvent communiquer dans une autre langue que le français ou l'anglais. Le répertoire comprend les noms des employés qui seraient possiblement disponibles et disposés à offrir leurs services bénévolement afin de satisfaire les besoins en matière de communication des divers clients de l'Agence. En 2009-2010, le répertoire en ligne des compétences des employés dans une troisième langue comptait 1 773 employés qui peuvent offrir leurs services en 140 langues différentes.

Passeport Canada, sous l'autorité du **ministère des Affaires étrangères et du Commerce international**, compte 34 points de service aux quatre coins du pays. Plusieurs bureaux des passeports embauchent des employés multilingues afin de pouvoir offrir un meilleur service aux minorités linguistiques. Le bureau à Ottawa offre des services au public en neuf langues différentes, y compris le français et l'anglais. Les employés multilingues de Passeport Canada peuvent également offrir un soutien et leur expertise afin de faciliter les voyages à l'étranger de membres de divers groupes ethnoculturels.

Les employés de la **Société canadienne des postes**, qui viennent de divers milieux et

« Bien que notre client principal soit le public canadien, les problèmes auxquels fait quotidiennement face l'**Agence canadienne d'inspection des aliments** ont une portée internationale. Pour pouvoir gérer ces problèmes à grande échelle, nous devons disposer d'un effectif diversifié, riche en aptitudes et en compétences, qui respecte les différences culturelles et qui comprend l'importance fondamentale de la coopération et de l'adaptation mutuelle. L'Agence ne cesse de chercher des moyens afin d'attirer et de retenir des employés de toutes origines. En 2009-2010, l'Agence a été sélectionnée comme l'un des 25 meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale pour une deuxième année consécutive et comme l'un des meilleurs employeurs du Canada pour la diversité. »

Un milieu de travail divers et inclusif est désormais une nécessité pour de nombreuses organisations, et cela s'avère particulièrement important au sein du **Service canadien du renseignement de sécurité**, où notre capacité de recueillir des renseignements dépend grandement de la capacité de la société d'accepter le rôle que l'organisation joue. L'organisation doit refléter la mosaïque canadienne actuelle le mieux possible, et ce, afin de maintenir le niveau d'acceptation de la société à son égard. À cette mosaïque, il faut encore ajouter la créativité et les dividendes de la connaissance élargie qui découle de milieux de travail diversifiés, sans compter les impératifs moraux associés à la tolérance et à l'inclusivité. Il devient donc facile à comprendre pourquoi la diversité doit continuer d'être une grande priorité.

– Service canadien du renseignement de sécurité
– énoncé d'orientation en matière de ressources humaines, 2009-2010

cultures, assurent le succès du Programme de lettres au père Noël chaque année, et ce, depuis 1982, en répondant à des lettres dans plus de 27 langues différentes, ce qui témoigne des horizons ethniques diversifiés du personnel. La Société canadienne des postes assume la tâche comme un service communautaire; en 2009-2010, plus de un employé sur cinq (soit au-delà de 11 000 personnes) y a consacré bénévolement de son temps.

Les employés du **ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences** des quatre coins du Canada qui offrent des services au public participent à des cours de formation obligatoire par l'intermédiaire du Collège Service Canada. Les cours comportent des modules sur la diversité, comme le savoir-faire culturel dans l'excellence du service. En 2009-2010, le Ministère a également renforcé les communications avec les clients au moyen de services d'interprétation en langues étrangères, lesquels ont été mis à l'essai dans 53 bureaux de Service Canada dans le but d'aider les personnes qui ne parlent ni le français ni l'anglais à avoir accès aux avantages et aux services.

Le **ministère des Finances** joue un rôle essentiel quant au soutien des aspects nationaux des programmes sociaux et de santé qui contribuent grandement au bien être de tous les Canadiens. Au moyen du processus budgétaire, le Ministère joue également un rôle clé dans l'élaboration de politiques gouvernementales relatives aux questions qui touchent les Autochtones, au marché du travail, à l'immigration, aux déficiences, à la santé, à la justice, à l'éducation, aux sports et à la culture.

Pendant la période visée par le Rapport, le greffier du **Bureau du Conseil privé** a lancé le Plan d'action 2009-2010 pour le renouvellement de la fonction publique. Le plan énonce ce qui suit : « Le développement des fonctionnaires comme leaders, gestionnaires et employés habilités est essentiel à une institution très performante. […] Nous ferons en sorte particulièrement que le recrutement reflète la diversité du Canada, et comble les lacunes dans les compétences qu'a cernées la planification intégrée. » À l'automne 2009, le Bureau du conseil privé a mis à jour le plan stratégique des ressources humaines, qui était en vigueur de 2007-2008 à 2009-2010. Le plan reconnaît les employés comme un atout clé du Bureau du conseil privé et met l'accent sur l'engagement de la direction à favoriser l'équité en milieu de travail.

Le **Secrétariat du Conseil du Trésor** a élaboré une stratégie de dotation pour 2009-2010, qui énonce des objectifs qui permettront au Secrétariat d'assurer que sa main-d'œuvre demeure représentative de la disponibilité sur le marché du travail. Le Secrétariat a également poursuivi son partenariat avec l'Alliance de la Fonction publique du Canada pour le Programme d'apprentissage mixte, créé en 2001. Les ateliers du programme portent principalement sur des sujets tels que la lutte contre le harcèlement, le respect des différences, la lutte contre la discrimination et l'équité en matière d'emploi.

Un repas-partage tenu à l'Institut du biodiagnostic du Conseil national de recherches du Canada, à Winnipeg, en mai 2009.

Photo gracieusement fournie par le Conseil national de recherches du Canada.

CHAPITRE 6

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE DIFFUSION

La recherche est une étape clé du processus d'élaboration de politiques. Aux termes de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, les institutions fédérales doivent recueillir des données statistiques afin de permettre l'élaboration de politiques, de programmes et de pratiques qui traduisent et enrichissent la réalité multiculturelle du Canada. De nombreuses institutions fédérales effectuent des recherches et recueillent des données sur le multiculturalisme qui contribuent à l'élaboration de politiques et de programmes au sein du gouvernement du Canada.

La présente section met en relief la recherche et la collecte de données sur le multiculturalisme au cours de la période visée.

Rapports et publications

Compte tenu du besoin accru de travailleuses et travailleurs des métiers spécialisés au Canada, l**e ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences**, en collaboration avec le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage et **Statistique Canada**, a réalisé l'Enquête nationale auprès des apprentis de 2007, qui examine les facteurs qui interviennent dans la réussite à l'apprentissage, la reconnaissance professionnelle des apprentis ainsi que dans leur transition au marché du travail. Dans le cadre de la recherche de suivi réalisée à l'issue de l'Enquête de 2007, un projet de recherche a porté sur la participation des groupes cibles ainsi que celle des femmes, des immigrants et des Autochtones aux programmes d'apprentissage. Le rapport fait état des éléments suivants : les raisons pour lesquelles ces groupes sont attirés vers les métiers spécialisés, les programmes d'apprentissage choisis par la plupart des membres de ces groupes, les barrières ou les difficultés éprouvées, les résultats sur le marché du travail et les raisons qui les poussent à abandonner leur programme d'apprentissage. Ce rapport, en plus d'autres rapports, aide le gouvernement à mieux comprendre les questions liées à l'apprentissage.

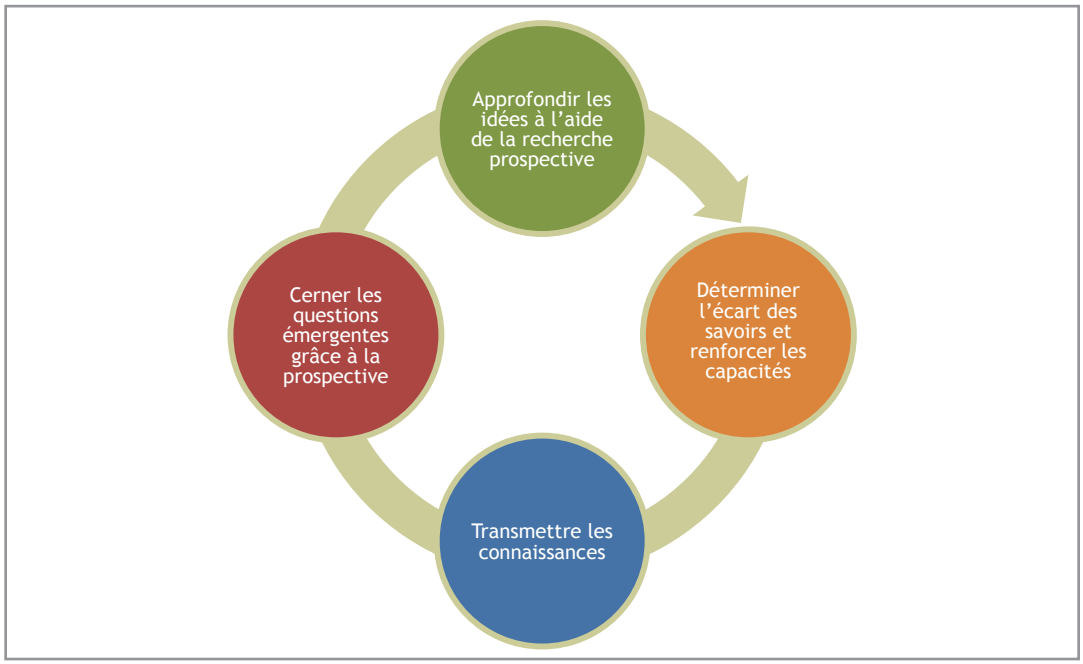

Figure 3: Le cycle du recherche en politiques publiques
Source: Projet de recherche sur les politiques

Le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences a mis au point un guide d'élaboration des politiques, un outil Web d'auto apprentissage et le guide qui l'accompagne, à l'intention de tous les employés du Ministère. Il vise à aider les analystes à mieux comprendre le processus d'élaboration de politiques, tout en les guidant dans l'élaboration d'initiatives solides en matière de politiques, de programmes et de services. Le guide contient des sections spécifiques sur le multiculturalisme et la diversité afin d'aider les analystes à établir un plan qui leur permettra de tenir compte du point de vue du multiculturalisme et de la diversité dans leurs analyses, et ce, à toutes les étapes.

Le guide soulève les questions qui suivent dans le but de remettre en cause l'élaboration de politiques et de programmes :

- L'élaboration de vos initiatives, politiques ou programmes de recherche tient elle compte du multiculturalisme comme une réalité démographique, économique et sociale au Canada?
- Quels sont les moyens dont votre région ou vous même disposez pour veiller à ce que l'analyse de la diversité fasse partie intégrante de votre travail?
- Le cas échéant, avez vous consulté les divers groupes culturels, linguistiques et religieux au sujet de l'élaboration ou de l'exécution de vos programmes ou de vos politiques?
- Quels types d'activités sont appuyés par vous ou votre direction générale en ce qui concerne votre engagement envers la *Loi sur le multiculturalisme canadien*?

En ce qui a trait aux activités de recherche et de diffusion, l'**Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec** a publié, en concertation avec l'Université de Sherbrooke (Québec), un article intitulé « L'immigration et le développement économique des régions du Québec » dans le numéro de printemps 2010 de *Nos diverses cités*. L'article porte sur les difficultés inhérentes à la régionalisation de l'immigration et sur la façon de mieux aider les régions à développer leurs capacités d'attraction et de maintien en poste des immigrants afin que leurs collectivités et leurs entreprises locales demeurent viables. Le rapport intégral peut être téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/collections/collection_2010/cic/Ci2-1-7-2010-fra.pdf.

En 2009-2010, le ministère du **Patrimoine canadien** a rédigé un document sur les pratiques exemplaires à l'échelle internationale ayant trait à la participation de la société civile à l'égard des droits de la personne ainsi qu'un document intitulé *Minority Presence in Canada's Cultural Industries: An Exploratory Analysis of Industry Subsectors Using Census Data*. De plus, il a réalisé une recherche sur la protection des expressions culturelles traditionnelles des groupes minoritaires au Canada ainsi qu'un aperçu des lois, des politiques et des initiatives provinciales et territoriales.

Statistiques et élaboration de politiques

En 2005, le **Commissariat aux langues officielles s'est associé à la Commission canadienne des droits de la personne** afin de déterminer si le niveau de bilinguisme diffère chez les Canadiens appartenant à une minorité visible, comparativement aux Canadiens appartenant à une minorité non visible, et si les exigences en matière de langues officielles des postes dans la fonction publique du Canada constituent une entrave aux minorités visibles. Il a été constaté que les différences quant au niveau de bilinguisme entre les Canadiens appartenant à une minorité visible et ceux appartenant à une minorité non visible sont relativement faibles et qu'elles ne suffisent pas à expliquer les différences quant à l'avancement professionnel. En 2009-2010, le bilinguisme chez les minorités visibles a été revisité au moyen de données et de variables supplémentaires, aux fins d'analyse, tirées du Recensement de 2006. Il a été constaté que le niveau de bilinguisme des membres de minorités

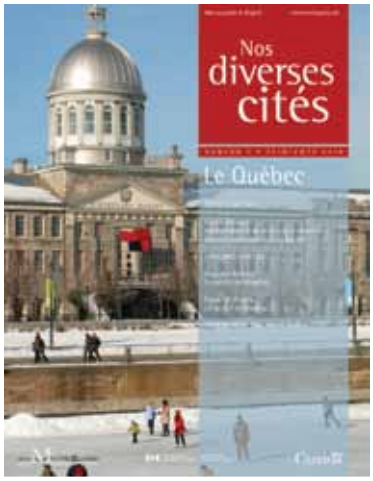

Page couverture du numéro du printemps de la publication « *Nos diverses cités : Québec* »

Publiée par Citoyenneté et Immigration Canada.

visibles nés au Canada est le même que celui des autres Canadiens, alors que celui des membres de minorités visibles nés à l'étranger est plus bas que celui des autres Canadiens. Toutefois, dans certains cas, il s'agit du contraire; par exemple, le niveau de bilinguisme des membres de minorités visibles francophones au Québec est plus élevé que celui de leurs homologues de minorités non visibles.

En 2009-2010, **Élections Canada** a réalisé une vérification des médias afin d'analyser les groupes linguistiques selon leurs régions métropolitaines de recensement. La vérification a permis de déterminer les principaux groupes linguistiques par ville, les marchés clés en fonction de la langue parlée la plus souvent à la maison et la composition démographique de ces marchés. La prochaine étape consiste à établir un marché et des critères de sélection linguistique dans le cadre de stratégies de placement média pour des élections futures.

En 2009-2010, le **ministère du Patrimoine canadien** a recueilli des données sur la participation des Autochtones dans le sport au moyen de tierces parties (l'Association canadienne des entraîneurs au sujet du Programme national de certification des entraîneurs) ainsi que des données sur le nombre d'entraîneurs autochtones de sexe masculin et féminin dans chaque province. Le Programme d'aide aux athlètes recueille également des données au sujet de l'origine ethnique et la langue maternelle des athlètes brevetés, les renseignements étant fournis sur une base volontaire. Les résultats sont intégrés au questionnaire annuel utilisé aux fins de contribution au rapport annuel de rendement du Ministère.

Entre les 2 et 5 novembre 2009, le Bureau régional de l'Ouest et des territoires du Nord de **Statistique Canada** a tenu une conférence de trois jours qui a porté principalement sur la manière dont les données sont utilisées par les communautés autochtones dans la région. Environ 200 personnes ont participé à la conférence, dans le cadre de laquelle se sont déroulées plus de 40 réunions en petits groupes sur cinq secteurs thématiques : les enfants et les familles; le développement économique et le marché du travail; la santé et le bien être; le Nord; et les populations autochtones urbaines.

ANNEXE A : LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES QUI ONT FOURNI DES OBSERVATIONS

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
Administration de pilotage de l'Atlantique
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée
Administration de pilotage des Laurentides
Administration de pilotage du Pacifique
Administration du pont Blue Water
Agence canadienne d'évaluation environnementale
Agence canadienne d'inspection des aliments
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée
Agence canadienne de développement économique du Nord
Agence canadienne de développement international
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
Agence de la consommation en matière financière du Canada
Agence de la santé publique du Canada
Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence des services frontaliers du Canada
Agence du revenu du Canada
Agence Parcs Canada
Banque de développement du Canada
Banque du Canada
Bibliothèque et Archives Canada
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports
Bureau de l'enquêteur correctionnel
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale
Bureau du Conseil privé
Bureau du directeur des poursuites pénales
Bureau du surintendant des institutions financières
Bureau du vérificateur général du Canada
Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires
Centre canadien d'hygiène et de sécurité du travail
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
Centre de recherches pour le développement international
Centre national des Arts
Comité des griefs des Forces canadiennes
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada
Commissariat à l'information du Canada
Commissariat à l'intégrité du secteur public
Commissariat à la protection de la vie privée du Canada
Commissariat au lobbying du Canada
Commissariat aux langues officielles
Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels
Commission canadienne de sûreté nucléaire
Commission canadienne des affaires polaires
Commission canadienne des droits de la personne
Commission canadienne des grains
Commission canadienne du blé
Commission canadienne du lait
Commission canadienne du tourisme
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire
Commission de l'immigration et du statut de réfugié
Commission de la capitale nationale
Commission de la citoyenneté
Commission de la fiscalité des Premières nations
Commission de la fonction publique
Commission des champs de bataille nationaux
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada
Commission des relations de travail dans la fonction publique
Commission nationale des libérations conditionnelles
Conseil canadien des normes
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Conseil de recherches en sciences humaines
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Conseil des Arts du Canada
Conseil des produits agricoles du Canada
Conseil national de recherches du Canada
Construction de Défense (1951) Limitée
Corporation commerciale canadienne
Corporation de développement des investissements du Canada
Cour suprême du Canada
École de la fonction publique du Canada
Élections Canada
Énergie atomique du Canada limitée
Exportation et Développement Canada
Financement agricole Canada
Financement agricole Canada
Fondation canadienne des relations raciales
Gendarmerie royale du Canada
Greffe du Tribunal de la concurrence
Instituts de recherche en santé du Canada
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Ministère de l'Environnement
Ministère de l'Industrie
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration

Ministère de la Défense nationale et Forces canadiennes
Ministère de la Justice
Ministère de la Santé
Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère des Anciens Combattants
Ministère des Finances
Ministère des Pêches et des Océans
Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences
Ministère des Ressources naturelles
Ministère des Transports
Ministère du Patrimoine canadien
Monnaie royale canadienne
Musée canadien de la nature
Musée des beaux arts du Canada
Office Canada Terre Neuve et Labrador des hydrocarbures extracôtiers
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public
Office d'investissement du régime de pensions du Canada
Office des transports du Canada
Office national de l'énergie
Office national du film
Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes
Parc Downsview Park Inc.
Passeport Canada
Secrétariat de l'ALÉNA – Section canadienne
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes
Secrétariat du Conseil du Trésor
Service administratif des tribunaux judiciaires
Service canadien du renseignement de sécurité
Service correctionnel du Canada
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Société canadienne des postes
Société d'assurance dépôts du Canada
Société de développement du Cap Breton
Société du Musée canadien des civilisations
Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada
Société immobilière du Canada limitée
Société Radio-Canada
Statistique Canada
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
Téléfilm Canada
Tribunal canadien des droits de la personne
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs
Tribunal canadien du commerce extérieur
Tribunal d'appel des transports du Canada
Tribunal de la dotation de la fonction publique
Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs Canada
VIA Rail Canada Inc.

ANNEXE B : LE MULTICULTURALISME SUR LES SITES WEB DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le multiculturalisme au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration
http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/index.asp

Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*
http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/index.asp#multi

Les crimes motivés par la haine au Canada
http://www.statcan.gc.ca/pub/85f0033m/2008017/5200141-fra.htm

Les crimes haineux déclarés par la police
http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/090513/dq090513c-fra.htm

Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté
http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/decouvrir/index.asp